

**UNIVERSITÉ DU QUÉBEC
INSTITUT NATIONAL DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE
CENTRE – URBANISATION CULTURE SOCIÉTÉ**

**UN EXEMPLE DE TRANSFERT DES CONNAISSANCES
AUTOUR DU PHÉNOMÈNE DE LA SURDIPLOMATION AU QUÉBEC**

Par

Bruno HUBERT

Bachelier en sociologie

Essai présenté pour obtenir le grade de

Maître es arts (M.A.)

Pratiques de recherche et action publique

Septembre 2011

Ce rapport de stage intitulé

**UN EXEMPLE DE TRANSFERT DES CONNAISSANCES
AUTOUR DU PHÉNOMÈNE DE LA SURDIPLOMATION AU QUÉBEC**

et présenté par

Bruno HUBERT

a été évalué par un jury composé de

M. Mircea VULTUR, Directeur de maîtrise

M. Pierre LUCIER, Professeur

Mme France BERNIER, Examinatrice externe

RÉSUMÉ

Ce document est le compte rendu d'un stage réalisé dans le cadre de la maîtrise en Pratiques de recherche et action publique (PRAP) à l'Institut national de la recherche scientifique (INRS). Il s'agit d'une expérience de terrain en tant qu'agent d'interface à la Centrale des syndicats du Québec (CSQ). Outre les nombreuses activités de transfert, nous avons produit un rapport de recherche sur le phénomène de la surdiplomation au Québec. Plusieurs organismes reconnus (CETECH, ISQ, OCDE) indiquent que le marché du travail intègre de moins en moins efficacement les titulaires d'un diplôme universitaire. Les enjeux sous-jacents à cette problématique sont nombreux. Cette dépréciation des diplômes comporte pour le Québec des coûts économiques, sociaux et politiques. À partir d'une préoccupation commune, nous avons émis l'hypothèse que la communauté scientifique, les praticiens et les décideurs sociaux ont intérêt à considérer plus sérieusement ce phénomène. Pour ce faire, le rapport de recherche a servi de source et de référence à la création de plusieurs activités de transfert et de diffusion, telles qu'un atelier de discussion, des publications, un site Internet et des participations médiatiques. En plus de contribuer à une meilleure compréhension des enjeux et des tendances sous-jacentes à la problématique de la surdiplomation au Québec, ce projet de stage témoigne essentiellement d'une expérience concrète de co-construction de connaissances et propose une réflexion sur les retombées de ce stage, ainsi que du métier d'agent d'interface en général.

REMERCIEMENTS

Je tiens à remercier tous ceux et celles qui ont contribué de près ou de loin à ce projet de stage.

Tout d'abord, un grand merci à Monsieur Mircea Vultur, directeur de recherche, pour avoir pris le temps de partager son immense bagage intellectuel. Votre collaboration a été indispensable au cours de cette expérience d'études, tellement enrichissante. De plus, je tiens à souligner la confiance que vous m'avez accordée en m'acceptant comme assistant de recherche.

Un merci à France Bernier de la Centrale des syndicats qui a fait preuve de beaucoup d'ouverture et d'enthousiasme, durant mon stage de recherche.

Je remercie également ma famille et mes amis : France Corriveau, Marcel Bussière, Carl Hubert, Jasmin Hamel, Israël Dumont et Gabriel Yargeau. Votre soutien a été au fondement de la réalisation de ce projet.

Mes collègues de travail méritent également des remerciements, plus spécialement Céline Friche, Marie-France Harvey et Josée Daris. La solidarité et la complicité que nous avons vécu ensemble fait grandement partie de mon expérience à la PRAP.

Un Merci aussi à Linda Beaurivage pour son professionnalisme et son soutien logistique durant mes études à l'INRS.

Je remercie aussi Sandra Gagnon de l'Institut de la statistique du Québec et Annette Dubé du Ministère de l'éducation et de la solidarité sociale. Votre dévouement est un exemple de conduite professionnelle pour moi. Merci enfin à tous les experts et les professeurs de l'INRS qui m'ont généreusement fourni de l'information, des références, des conseils méthodologiques ou des pistes d'analyse.

Ma plus vive reconnaissance à tous.

TABLE DES MATIÈRES

Introduction	1
1. PROBLÉMATIQUE ET DESCRIPTION DU STAGE	3
1.1 Le contexte théorique du projet	3
1.2 Présentation du milieu de stage	6
1.3 L'objectif du stage	8
1.4 L'entente de stage	8
2. LE RAPPORT DE RECHERCHE	9
2.1 Pourquoi un rapport de recherche?	9
2.2 Les principaux résultats obtenus	10
2.2.1 Situation et évolution de la surdiplomation	10
2.2.2 Les causes de la surdiplomation	12
2.2.3 Les effets de la surdiplomation	13
3. DESCRIPTION DES PRINCIPALES RÉALISATIONS	15
3.1 Définition des concepts opérationnels	15
3.2 L'atelier de discussion	19
3.3 Les publications	21
3.3.1 Le Bulletin d'information de l'OJS	21
3.3.2 Le Bulletin d'information du CAPRES	22
3.4 Le site Internet	23
3.5 Les médias	24
3.6 Calendrier	25
3.7 Les compétences d'agent d'interface mobilisées	25
4. BILAN CRITIQUE DE MON EXPÉRIENCE	29
4.1 L'apport de ma formation dans le programme PRAP	29
4.2 Démarche réflexive sur le projet de stage	31
4.2.1 Les retombées anticipées	33
4.3 Réflexion analytique sur la mobilisation des connaissances	34
Conclusion	39
Annexe 1	41
Annexe 2	43
Bibliographie	53

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1	Type de définitions sur la surdiplomation et leurs explications	5
Tableau 2	Les fédérations de la Centrale des syndicats du Québec, selon les domaines d'intervention et le nombre de membres, Québec, 2010	6
Tableau 3	Taux de surdiplomation, selon le secteur d'activité économique, Québec, 1997 et 2007	11
Tableau 4	Type d'approches théoriques sur le transfert des connaissances et leurs explications	15

LISTE DES GRAPHIQUES

Graphique 1	Répartition de la population, selon le diplôme obtenu, Québec, 1976-2006	4
Graphique 2	Répartition des individus surdiplômés, selon le groupe d'âge, Québec, 2001-2008	10

LISTE DES SCHÉMAS

Schéma 1	Le cycle de recherche et de transfert des connaissances	16
Schéma 2	Présentation des principales réalisations du projet de stage, Automne-Hiver, 2010-2011	18
Schéma 3	Calendrier des principales réalisations de septembre 2010 à janvier 2011	24

LISTE DES ABRÉVIATIONS ET DES SIGLES

CAPRES	Consortium d'animation sur la persévérance et la réussite en enseignement supérieur
CETECH	Centre d'étude sur l'emploi et la technologie
CJQ	Centre jeunesse du Québec
CPN	Classification nationale des professions
CRSH	Conseil de recherches en sciences humaines
CRSNG	Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie
CSQ	Centrale des syndicats du Québec
CST	Conseil de la science et de la technologie
END	Enquête nationale des diplômés
EPA	Enquête sur la population active
FQRSC	Fonds de recherche sur la société et la culture
INRS	Institut national de la recherche scientifique
IRSC	Instituts de recherche en santé du Canada
ISQ	Institut de la statistique du Québec
MELS	Ministère de l'éducation, du loisir et du sport
MESS	Ministère de l'emploi et de la solidarité sociale
OCDE	Organisation de coopération et de développement économiques
OJS	Observatoire jeunes et société
PRAP	Pratiques de recherche et action publique
UCS	Urbanisation Culture Société

*« Le savoir constitue un pouvoir d'action.
Il permet à un acteur qui maîtrise par ailleurs
les circonstances contingentes de l'action de
mettre quelque chose en mouvement. »*

[Nico Stehr, 2000]

INTRODUCTION

Depuis plusieurs années, la société québécoise est marquée par le développement de l'économie du savoir. De nouvelles dynamiques poussent les institutions québécoises à modifier les moyens de diffusion des savoirs, dans un monde toujours plus avide de connaissances et où celles-ci sont produites à grande échelle et disponibles en tout temps. Autrement dit, le Québec s'oriente « [...] vers une société du savoir dans laquelle les connaissances, les compétences, la recherche, l'innovation et les activités à haute valeur ajoutée [occupent] une place centrale. » (Lévy, 2007 : 116). Les pays développés font appel à l'expertise scientifique dans le but d'accroître leur savoir, et ce, afin d'être toujours plus compétitifs. Afin de mieux répondre au besoin croissant de l'accumulation et de la circulation du savoir, les partenariats entre les milieux de pratique et de la recherche n'ont cessé d'augmenter. Cependant, la collaboration entre praticiens et chercheurs ne garantit pas l'avancement des connaissances si les recherches restent inexploitées.

Le Centre Urbanisation Culture et Société de l'INRS offre les conditions idéales pour saisir les enjeux sociaux concernant la question de la diffusion et de l'utilisation des connaissances scientifiques. Les équipes de recherche associées à l'INRS-UCS s'inscrivent dans une multitude de thématiques, tout en faisant place aux collaborations avec les utilisateurs de la recherche sociale. Le programme de maîtrise *Pratiques de recherche et action publique* est l'endroit tout indiqué pour encourager les échanges croisés entre les connaissances issues de la recherche sociale et les savoirs d'expérience des acteurs de terrain.

Cette volonté d'expérimenter le rôle de l'interface a pris la forme d'un stage à la Centrale des syndicats du Québec (CSQ). À partir d'une collaboration, nous avons réalisé un rapport de recherche sur le phénomène de la surdiplomation au Québec. L'objectif principal de cette coopération était de produire des outils de transfert visant à sensibiliser les acteurs concernés sur la problématique de la surdiplomation. Étant donné que les effets de la surdiplomation concernent un nombre croissant de travailleurs québécois, il nous a semblé légitime de s'interroger sur l'efficacité socio-économique d'une politique d'expansion de la scolarité.

Ce rapport de stage synthétise les principaux éléments constitutifs de ce projet, autant d'un point de vue descriptif que réflexif. Pour faciliter sa compréhension générale, le document est divisé en quatre chapitres. Le premier chapitre présente le contexte théorique et certains faits probants concernant le phénomène de la surdiplomation. En fonction des tenants et aboutissants de cette situation, nous avons entrepris les démarches à la formulation d'un partenariat avec la CSQ. À partir de plusieurs rencontres, nous avons formulé, sous la forme d'un devis de recherche, les objectifs et les règles d'éthique de ce projet de stage. Le second chapitre expose la principale activité de stage : le rapport de recherche. Cet outil a permis de synthétiser les résultats disponibles sur cette problématique, mais a aussi été la source de plusieurs activités de transfert. Le troisième chapitre expose les principales réalisations effectuées. À partir du rapport de recherche, nous avons entrepris la création d'un atelier de discussion, des publications, un site Internet et une participation médiatique. Ce chapitre évoque aussi les compétences mobilisées en tant qu'agent d'interface durant l'accomplissement de ces activités de transfert. Finalement, le dernier chapitre offre un bilan critique de mon expérience. Quels acquis provenant de ma formation ont été mobilisés? La mobilisation des connaissances est-elle réellement envisageable au Québec?

CHAPITRE 1 : PROBLÉMATIQUE ET DESCRIPTION DU STAGE

Plusieurs recherches démontrent les avancements sociaux suscités par la démocratisation des effectifs scolaires au Québec. L'élévation du niveau d'études d'une population est souvent synonyme de croissance économique, d'innovations technologiques et de progrès sociaux (Beaudelot et Leclercq : 2004 ; Riddell : 2006). Néanmoins, le phénomène de la surdiplomation concerne de plus en plus les diplômés d'études post-secondaires sur le marché du travail. Les travailleurs touchés par cette problématique devront occuper un emploi en dessous de leur niveau d'études. Le phénomène de la surdiplomation apparaît comme une problématique importante puisqu'elle s'immisce dans plusieurs aspects de la société québécoise. Certains chercheurs estiment que cette situation illustre une sous-utilisation de la main-d'œuvre et une certaine méfiance envers le système de certification des institutions scolaires actuelles (Duru-Bellat, 2006 ; Vultur, 2006). Tandis que d'autres experts estiment que ce phénomène est temporaire et qu'il concerne davantage les nouveaux arrivants sur le marché de l'emploi (Lemistre, 2007 ; Montmarquette et Thomas, 2003). Quoi qu'il en soit, l'analyse de cette problématique offre un regard actualisé sur l'appariement entre le système scolaire et le marché de l'emploi. La dépréciation des diplômes a des répercussions importantes auprès des sphères économiques, sociales et politiques. Par conséquent, la prise en compte des enjeux sous-jacents à ce phénomène est profitable pour l'avenir du Québec.

Cette section s'applique à décrire les différents éléments qui ont permis la création de ce stage. Comment une préoccupation personnelle peut-elle se conclure par une mobilisation importante de ressources humaines et de connaissances? Quels facteurs ont motivé la création d'un rapport de recherche comme activité de stage? En premier lieu, nous verrons le contexte théorique du phénomène de la surdiplomation au Québec. Cet examen de la situation m'a permis d'entreprendre la création d'un rapport de recherche avec la Centrale des syndicats du Québec. Ensuite, la pertinence et les objectifs découlant de cette collaboration seront présentés. Finalement, il convient de mentionner les principales règles d'éthique qui ont été appliquées tout au long de ce projet de stage.

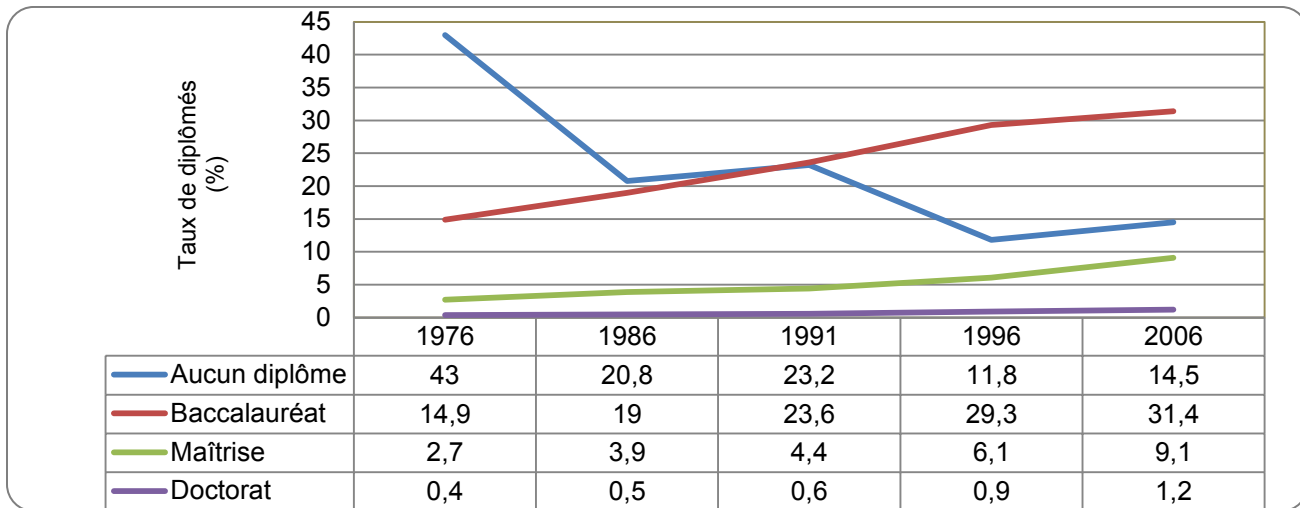
1.1 Le contexte théorique du projet

Dans le contexte des mutations de l'économie contemporaine, de nouveaux rapports se forment entre les jeunes, l'éducation et le monde du travail. Les changements techniques et organisationnels ont modifié la structure des emplois et, par conséquent, la nature des qualifications requises pour les jeunes qui arrivent sur le marché du travail.

Une importante augmentation du nombre de diplômés au Québec

Depuis quelques décennies, la société québécoise fait des efforts constants pour augmenter le taux de diplomation à tous les niveaux de scolarité. L'obtention d'un diplôme semble être envisagée par les institutions publiques et par les individus comme un moyen efficace pour affronter les défis d'un marché de l'emploi confronté aux phénomènes de la globalisation, des progrès technologiques et de l'individualisation croissante des relations d'emploi. En effet, la poursuite des études universitaires constitue une stratégie d'insertion professionnelle de plus en plus répandue chez les étudiants. Le nombre de diplômés au baccalauréat a plus que doublé depuis 1976 au Québec et des augmentations significatives ont été enregistrées au niveau de la maîtrise et du doctorat (graphique 1).

Graphique 1
Répartition de la population, selon le diplôme obtenu, Québec, 1976-2006



Source : MEQ, *Indicateurs de l'éducation*, 2009.

La lecture de ce graphique démontre que le taux de diplômés au baccalauréat a plus que doublé depuis 1976 au Québec. Il est passé de 14,9 % à 32,1 %. Ainsi, cette augmentation de diplômés a des retentissements déterminants chez les individus qui ne détiennent aucun diplôme, soit 13,8 % en 2006 en comparaison à 43 % en 1976. En 2007, il y a aussi quatre fois plus de détenteurs d'une maîtrise qu'en 1976, soit une augmentation de 2,7 % à 9,2 %. Au niveau du doctorat, l'augmentation est aussi considérable, soit de 0,4 % à 1,3 %.

Le phénomène de la surdiplomation au Québec

La relation entre l'insertion professionnelle et l'obtention d'un diplôme universitaire est largement reconnue par les spécialistes de la question (Laroche, 2001 ; Vultur, 2006 ; OCDE, 2008). De manière générale, les universitaires ont un taux d'emploi plus élevé et un taux de chômage plus faible. Malgré les effets positifs indéniables d'une augmentation du nombre de diplômés, plusieurs organismes reconnus (CETECH, ISQ, OCDE) indiquent que le marché du travail intègre de moins en moins efficacement les titulaires d'un diplôme universitaire. Ceux-ci se retrouvent dans une situation de déclassement professionnel. Qu'arrive-t-il de ces travailleurs au Québec? Le marché de l'emploi contraint-il ces diplômés à accepter un travail en dessous de leurs compétences académiques? Que l'on désigne ces situations de surqualification, de déclassement ou de surdiplomation, il demeure néanmoins qu'elles concernent autant les employeurs que les employés.

Définition du phénomène

Il importe de préciser ce que nous entendons par le concept de surdiplomation, étant donné que celui-ci fait l'objet de définitions diverses dans la littérature scientifique. Les individus que l'on définit comme étant surdiplômés présentent comme caractéristique commune de détenir un niveau de formation qui dépasse celui requis pour l'emploi occupé. Bien souvent, le niveau de formation est déterminé par le plus haut niveau de scolarité obtenu. Ainsi, la plupart des analyses sur la surdiplomation font exemption de l'expérience sur le marché du travail puisqu'elle est difficilement quantifiable. Quant au niveau requis par l'emploi, il peut être défini par l'employeur, par un classement professionnel ou par l'individu lui-même. Donc, l'analyse de la surdiplomation résulte d'une attention particulière à la concordance entre la formation obtenue et les exigences au sein de l'emploi occupé. Plusieurs

méthodes sont utilisées pour mesurer la surdiplomation. Le tableau 1 présente les trois principales définitions qui permettent de classer les individus par rapport à leur niveau de qualification.

Tableau 1
Type de définitions sur la surdiplomation et leurs explications

Types de définition	Noms	Explications
Objective	Approche objective des concordances réalisées	L'« approche objective des concordances réalisées » se structure à partir du niveau moyen de qualification requis à l'intérieur de la profession. Le chercheur doit calculer le nombre d'années de qualification acquis par l'individu afin de le mettre en comparaison au niveau moyen effectif. Par exemple, le travailleur est surqualifié lorsqu'il possède plus d'années de qualification que la moyenne des années de qualification à l'intérieur de son occupation plus un écart-type.
	Approche objective de l'analyse du poste de travail	L'« approche objective de l'analyse du poste de travail » compare le niveau de qualification actuel du travailleur et le niveau de qualification requis par l'emploi défini par des analystes d'emploi. Au Canada, la Classification nationale des professions (CNP) regroupe et classe les professions par niveau de compétences scolaires requises. Par exemple, la CNP assigne les niveaux de compétences exigées en quatre catégories : « postes professionnels », « postes techniques », « postes intermédiaires » et « postes élémentaires ».
Semi-Subjective	Approche Subjective	L'« approche subjective » résulte de la production d'entrevues avec les travailleurs. Les employés doivent répondre à une question leur demandant s'ils considèrent leur formation adéquate en fonction des tâches qu'ils ont à accomplir. La réponse obtenue permet de classer le répondant.

Sources : MONTMARQUETTE, Claude et Laure THOMAS (2003) ; VULTUR, Mircea (2006).

Dans le cadre de ce rapport de stage, les résultats présentés feront constamment référence à la méthode de l'« approche objective de l'analyse du poste de travail ». Toutefois, il est à noter que les données obtenues à partir de chacune de ces définitions jouent un rôle important dans l'analyse du phénomène de la surdiplomation. À vrai dire, l'ampleur des divergences obtenues par ces méthodes ne permet pas de privilégier une mesure à une autre, mais plutôt d'être prudent sur l'appréciation de l'importance de ce phénomène (Tomasini et Nauze-Fichet, 2002 : 34).

Évolution du phénomène

Le nombre de travailleurs surdiplômés est susceptible d'augmenter avec le temps, et par conséquent, ses effets s'appliqueront à de plus en plus de travailleurs québécois. Les données obtenues dans plusieurs recherches démontrent que le taux d'individus dans cette situation a augmenté au cours des dernières années (Duru-Bellat, 2009 ; Gagnon, 2008 ; Montmarquette et Thomas, 2003 ; Vultur, 2008). De plus, on constate que la croissance du taux de surdiplomation est constante. Bref, peu importe la méthode utilisée, il semble que le phénomène s'intensifie depuis quelques années. Ce contexte théorique m'a permis d'observer que le phénomène de la surdiplomation concerne de plus en plus de travailleurs québécois. Par voie de conséquence, je me suis interrogé aux implications de cette problématique. Est-ce qu'un groupe de travailleurs est davantage touché par la surdiplomation? Quels sont les effets de la surdiplomation sur le marché de l'emploi? À partir de ce contexte théorique, j'ai entrepris la recherche d'un milieu d'accueil susceptible d'être concerné par cette problématique.

1.2 Présentation du milieu de stage

Étant donné le contexte théorique du phénomène de la surdiplomation au Québec, il m'a semblé légitime de partager cette préoccupation avec un acteur du milieu de la pratique. Plusieurs appels ont été effectués avant de compléter une entente officielle avec la CSQ. Par ailleurs, je tiens à souligner que ce milieu de stage témoignait déjà d'un intérêt concernant les enjeux associés à la problématique de la surdiplomation au Québec.

La Centrale des syndicats du Québec



C'est en juin 2000 que la Centrale de l'enseignement du Québec (CEQ) fait place à la CSQ. Les nouvelles idées, la diversité et le développement de l'organisation ont incité celle-ci à se doter d'un nouveau nom. Cependant, les racines historiques demeurent, puisque près de 100 000 de ses membres travaillent en éducation. Depuis plusieurs années, l'institution a ouvert ses portes à plusieurs autres groupes du secteur public, dont notamment tout le personnel de l'enseignement, du secteur de la santé ainsi que des travailleurs des communications, du communautaire, du loisir et du municipal. En juin 2010, la CSQ compte onze fédérations qui regroupent environ 230 syndicats représentant près de 180 000 membres.

Cette organisation se donne comme mandat de défendre les conditions de vie et de travail de ses membres par le soutien des regroupements professionnels et de leurs syndicats. « C'est près de 180 000 personnes qui sont unies dans une vision commune d'un syndicalisme engagé dans la défense des valeurs d'égalité, de solidarité, de liberté et de coopération et dans la lutte contre la pauvreté, l'ignorance, l'exclusion et pour une société plus juste et plus démocratique. » (CSQ, 2010). La CSQ favorise le regroupement des syndicats sur la base des intérêts de ses membres. Les syndicats sont généralement autonomes, puisqu'ils détiennent leur accréditation, contrôlent leur vie interne et administrent leurs propres biens. Toutefois, les 230 regroupements syndicaux doivent être représentés au sein des instances de leur fédération et de la Centrale. Les avis des membres obtenus lors des assemblées générales sont par la suite proposés à la fédération qui les représente.

Tableau 2
Les fédérations de la Centrale des syndicats du Québec,
selon les domaines d'intervention et le nombre de membres, Québec, 2010

Domaines d'intervention	Noms de la fédération	Nombre de membres
Éducation	Fédération des syndicats de l'enseignement	78 500
	Fédération du personnel de soutien scolaire	22 750
	Fédération des professionnelles et professionnels de l'éducation	6 684
	Fédération du personnel de soutien de l'enseignement supérieur	4 333
	Fédération des enseignantes et enseignants du cégep	2 535
	Fédération du personnel professionnel des collèges	1 053
	Fédération du personnel de l'enseignement privé	2 456
	Fédération des intervenantes en petite enfance du Québec	15 259
Santé et services sociaux	Fédération des syndicats de la santé et des services sociaux	1 423
	Fédération de la santé du Québec	6 663
Loisir et culture	Fédération du personnel du loisir, de la culture et du communautaire	277

Source : Centrale des syndicats, 2011.

La lecture de ce tableau illustre notamment la prédominance du secteur de l'éducation sur les autres domaines d'intervention. Les fédérations concernant l'éducation interviennent à différents niveaux, autant auprès de la petite enfance qu'à l'enseignement supérieur. D'ailleurs, les différents domaines et types de fédération ne sont pas le fruit du hasard. La CSQ valorise ce mode d'organisation puisque selon elle, cela « [...] permet aux employées et employés de la Centrale de développer une compétence reconnue dans leur domaine spécifique. Les membres ont donc ainsi accès à une vaste expertise dans tous les domaines de pointe de l'action syndicale. » (CSQ, 2011).

Ses outils de diffusion

Le magazine *Nouvelles CSQ* est la publication officielle de la CSQ. Il est diffusé auprès de 112 600 membres et est publié cinq fois par année. Cet outil de diffusion est évidemment influencé par les thèmes de recherche de ses fédérations et présente un contenu axé principalement sur l'enseignement. À titre d'exemple, on retrouve des dossiers prioritaires en éducation, des réalités quotidiennes et professionnelles. Toutefois, le contenu est varié, puisqu'il s'intéresse aux questions de la santé, des services sociaux et de la culture. De plus, on y parle aussi de livres, de fichiers pédagogiques, de services disponibles et de sessions de formation.

Ce magazine n'est pas le seul outil de diffusion de la CSQ. À cette publication s'ajoute des cahiers thématiques, la revue *Option* qui offre une approche thématique et les publications des fédérations et des associations. Finalement, comme toutes les institutions de cette dimension, la CSQ propose un site Internet. La mission de ce portail est de rendre disponible tous les documents publics de la CSQ, tels que les notes de recherche, les avis et mémoires, les lettres d'opinion, les communiqués et les publications. « De nouveaux renseignements sont publiés chaque jour sur le portail Internet de la CSQ. Celui-ci comprend plusieurs sites qui correspondent aux différentes réalités et divers mandats de notre organisation. » (CSQ, 2011). Bref, cet outil de diffusion fait connaître aux membres et à la population les décisions, les prises de positions et les actions de la Centrale.

La formulation d'une collaboration

Dans le cadre de ce projet de stage, la représentante du milieu d'accueil, Madame France Bernier, est conseillère à la recherche au *Service de l'action professionnelle et sociale*. Ses principaux thèmes de recherche touchent le domaine de l'éducation, de l'emploi et de la main-d'œuvre. La mise en place du projet de stage s'est effectuée en plusieurs étapes. En premier lieu, j'ai pris connaissance du contexte théorique du phénomène de la surdiplomation au Québec, du mandat de la CSQ dans le cadre général des objectifs du programme PRAP. J'ai contacté ensuite Madame Bernier le 25 février 2010. Lors de notre première rencontre, nous avons fait part de nos intentions professionnelles respectives quant au stage et des sources d'informations disponibles pour la réalisation de celui-ci. En deuxième lieu, j'ai formulé une offre de service¹ le 31 mars 2010. Celle-ci stipulait les principaux éléments ressortis au cours de nos rencontres précédentes. Donc, ce document exposait brièvement : l'objectif général du stage, le contenu du rapport de recherche, les activités de transfert et l'échéancier. D'ailleurs, cette offre de service garantissait par écrit la fusion de nos objectifs personnels dans un projet commun. Finalement, nous avons soumis ce document aux responsables des services de la CSQ pour s'assurer que le projet correspondait à leurs normes institutionnelles.

¹ Ce document n'est pas l'*entente de stage* officielle de ce projet (voir section 1.5).

1.3 Les objectifs du stage

Une série de recherches que j'ai déjà mentionnées indiquent qu'un nombre croissant de travailleurs québécois sont concernés par le phénomène de la surdiplomation. En fonction de cette observation, nous avons émis l'hypothèse suivante : la communauté scientifique, les praticiens et les décideurs sociaux ont intérêt à considérer plus sérieusement ce phénomène. Cet apriori oriente l'ensemble de ce projet, mais plus précisément son objectif principal. D'autant plus que les objectifs de recherche se définissent habituellement comme des contributions envisagées en fonction de l'hypothèse élaborée.

- L'objectif général est de *sensibiliser autant les acteurs du milieu de la pratique que ceux du milieu scientifique autour du phénomène de la surdiplomation au Québec*. Comment rendre réceptifs les groupes concernés par cette problématique? Quels moyens inciteront ceux-ci à considérer cette situation avec une vigilance particulière? Nous verrons dans les chapitres suivants comment cet objectif de sensibilisation s'est exprimé sous la forme d'un rapport de recherche et de plusieurs activités de transfert.
- Le deuxième objectif consistait à la *création d'un document de synthèse sur les principaux faits probants disponibles sur le phénomène de la surdiplomation*. La création de ce rapport de recherche a permis de combler plusieurs besoins exprimés par le milieu d'accueil, notamment en ce qui concerne la question de la pénurie de main-d'œuvre qualifiée et du secteur public. Finalement, le rapport a constamment servi de source et de référence dans la création des activités de transfert et de diffusion.
- Le troisième objectif attachait une importance accrue à la *mobilisation des connaissances*. En ce sens, plusieurs activités de transfert ont été produites afin de sensibiliser les instances concernées. Nous verrons comment un atelier de discussion, des publications et un site Internet ont permis de favoriser la discussion et la réflexion concernant cette problématique.

Ces objectifs mettent de l'avant les enjeux reliés à la problématique de la surdiplomation. Les retombées de ce projet de stage contribuent à la création de futures collaborations et de documents inédits sur le phénomène de la surdiplomation au Québec. De plus, les différentes activités de transfert participent à la réflexion et à l'avancement des connaissances à ce sujet. Autrement dit, ce projet de stage contribue à une meilleure compréhension des enjeux et des tendances sous-jacentes à cette problématique.

1.4 L'entente de stage

En début septembre, l'entente de stage a été acceptée par toutes les parties signataires. Cette entente sert principalement à s'assurer que toutes les personnes directement concernées par ce projet sont informées des objectifs du stage, de leurs droits respectifs et des règles d'éthique admises à l'INRS. Le stage est conforme avec les règles d'éthique agréées à l'INRS, étant donné que ce projet fait appel à une documentation à usage public. En effet, je me suis engagé à collecter des données auprès du milieu d'accueil ou produites dans le cadre d'une recherche. Donc, les données utilisées lors de ce stage ne correspondent pas à la définition d'*information confidentielle*² proposée par l'INRS dans l'entente. En conséquence, aucun certificat d'éthique n'a été requis. Tel qu'entendu, je demeure en tout temps titulaire des droits d'auteurs de cet essai et des œuvres rédigées. Le milieu d'accueil recevra une version électronique de tous les documents produits et sera informé de toutes activités découlant du rapport de recherche (publications, interviews, etc.). De plus, toutes ces ressources pourront être subséquemment réutilisées, en autant que l'utilisateur en informe promptement l'autre personne concernée, et de manière à ce que ce dernier puisse solliciter un recours approprié.

² Est exclue de la définition de l'*information confidentielle*, toute information : qui était connue du stagiaire ou de l'INRS avant la date de sa réception, ou qui était connue du public ou généralement accessible au public avant la date de sa réception par le stagiaire ou par l'INRS.

CHAPITRE 2 : LE RAPPORT DE RECHERCHE

Ce chapitre présente les éléments qui nous ont conduits à privilégier un rapport de recherche³ comme activité de stage susceptible de contribuer à la mobilisation et à la diffusion des résultats de recherche dans différents milieux. Quel type d'informations doit-on retrouver dans ce document? À qui doit-il s'adresser? Le rapport de recherche n'était pas la seule activité de stage envisageable. En effet, à partir des informations disponibles, plusieurs avenues s'offraient à ce projet. Cependant, le rapport de recherche a été considéré comme l'outil le plus approprié en fonction de notre objectif de sensibilisation. Dès lors, cette section présente la pertinence du rapport de recherche comme activité de stage et les principaux résultats obtenus.

2.1 Pourquoi un rapport de recherche?

Nous avons privilégié la création d'un rapport de recherche comme activité de stage, principalement en raison de la situation concernant a) les autres sources d'informations disponibles, et b) la reconnaissance octroyée à l'expertise scientifique. Voyons en quoi la nature de ce support conditionne ce type de mobilisation et de diffusion.

Tout d'abord, une recherche bibliographique réalisée dans le cadre du cours *Recherches bibliographiques* (PRAP8330, Automne 2009), m'a permis de constater un manque de sources d'informations homogènes et récentes concernant le phénomène de la surdiplomation au Québec. Celles-ci sont plutôt dispersées et très brèves. En fonction de cette observation, nous en avons déduit que peu de décideurs sociaux québécois se préoccupent de cette problématique. Autrement dit, les institutions publiques ne prévoient pas d'actions ou une mobilisation collective visant à trouver des solutions à ce phénomène.

Au cours des dernières décennies, le financement dans la recherche sociale s'est accru auprès de plusieurs institutions québécoises. Selon certains auteurs, l'expertise scientifique est de plus en plus étroitement liée au processus décisionnel des organisations en action publique. Le rôle du savoir apparaît désormais comme un outil indéniable pour sensibiliser les responsables des enjeux politiques actuels. En effet, dans un univers où le nombre d'acteurs s'accroît, le niveau des échanges augmente et les compétences interpellées se complexifient (Laforest et Orsini, 2003 : 135), nous nous sommes interrogés à savoir quel moyen serait le plus approprié afin de répondre à notre objectif de sensibilisation. Nous avons considéré le recours à l'expertise comme étant le traitement de l'information le plus adapté aux schèmes de référence des instances concernées par le phénomène de la surdiplomation. De nos jours, autant les experts que les acteurs de l'action publique partagent le pouvoir avec les gouvernements. Pour atteindre ce résultat, un nombre croissant d'organisations bénévoles et communautaires se lancent dans la production de recherches, fondées sur des données probantes, dans le but d'accroître leur crédibilité.

« Le savoir devient ainsi un atout indispensable dans la gestion des politiques, et les acteurs dotés d'une certaine expertise bénéficient d'une crédibilité auprès du gouvernement du jour. L'expertise leur confère aussi une légitimité. »

(Laforest et Orsini, 2003 : 135).

³ Disponible sur le site Internet suivant : www.surdiplomation.ca et www.csq.qc.net

2.2 Les principaux résultats obtenus

Cette section propose une synthèse des principaux résultats présentés dans le rapport de recherche. Elle réfère aussi à la façon dont la nature de ce document a influencé les activités de transfert qui ont suivi et aux instances susceptibles d'être sensibilisées par ces informations.

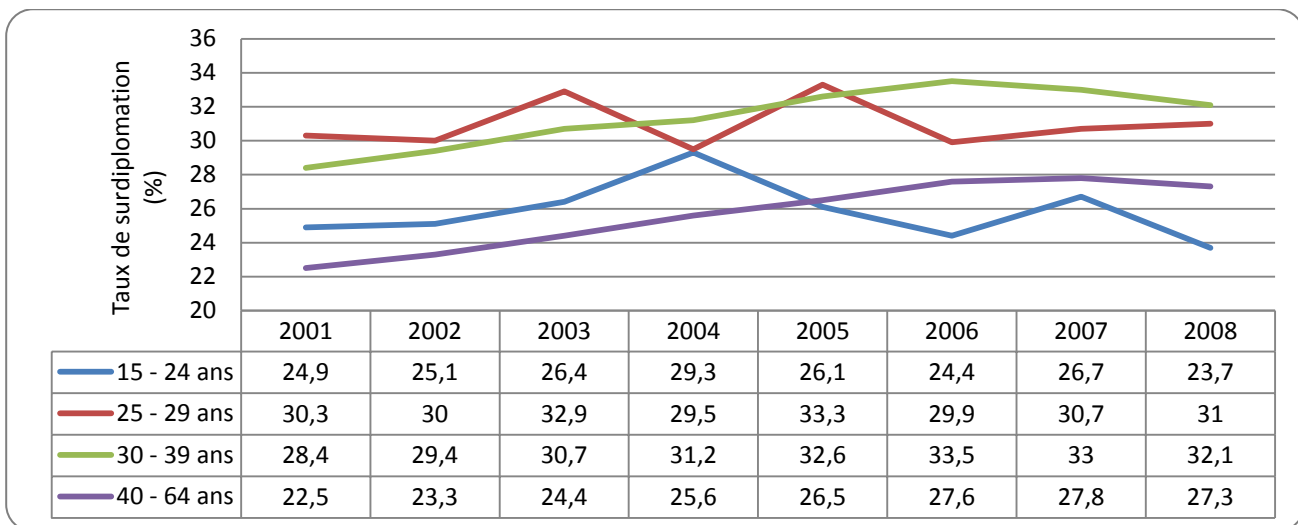
2.2.1 Situation et évolution de la surdiplomation

Comme nous l'avons vu au chapitre 1, le nombre de travailleurs surdiplômés québécois est susceptible d'accroître avec le temps. Dès lors, il nous apparaît important de circonscrire ce groupe en comparaison à ceux qui occupent un emploi correspondant à leur niveau d'étude. Conséquemment, cette section présente deux exemples de résultats et leur interprétation possible.

La surdiplomation selon l'âge

Le graphique 2 montre l'évolution du taux de surdiplomation selon les différents groupes d'âge.

Graphique 2
Répartition des individus surdiplômés, selon le groupe d'âge, Québec, 2001-2008



Source : Statistique Canada, *Enquête sur la population active*.
Traitement : Observatoire jeunes et société.

Les données présentées indiquent que de 2001 à 2008 la proportion des travailleurs surdiplômés a connu une croissance dans la plupart des groupes d'âge. Il n'y a que le groupe d'âge de 15 à 24 ans qui a connu une légère diminution. La proportion de surdiplômés est passée de 24,9 % à 23,7 %. Par ailleurs, le groupe d'âge qui a le plus haut taux de croissance de la surdiplomation en 2008 est celui des 30 à 39 ans. Ce groupe d'âge a connu une augmentation de 3,7 %. Il est à noter que les jeunes ont le taux de surdiplomation le plus faible en 2008. Cette situation est le résultat d'un choix méthodologique assumé par cette recherche. En effet, les étudiants ont été exclus étant donné que leur situation professionnelle, caractérisée par des emplois étudiants, aurait altérée la réalité. Finalement, on observe que la surdiplomation est effectivement un phénomène qui s'atténue avec l'âge. « Ceci nous amène à penser que le manque de qualifications est compensé par l'expérience. Inversement, le manque d'expérience chez les sujets jeunes est compensé par les diplômes. » (Montmarquette, 2003 : 21).

La surdiplomation selon le secteur d'activité économique

Le tableau 3 présente les taux de surdiplomation selon le secteur d'activité économique.

Tableau 3
Taux de surdiplomation, selon le secteur d'activité économique, Québec, 1997 et 2007

Secteurs d'activité	1997	2007	+/-
Industries primaires	27,1	39,2	+ 12,1
Services aux entreprises et services relatifs aux bâtiments	34,6	38,4	+ 3,8
Transport et entreposage	28,4	37,9	+ 9,5
Administrations publiques	30,0	37,8	+ 7,8
Commerce de détail	32,3	34,5	+ 2,2
Autres services	28,2	32,7	+ 4,5
Commerce de gros	21,0	31,6	+ 10,6
Finance, assurances, immobilier et location	23,3	31,2	+ 7,9
Hébergement et services de restauration	26,6	31,2	+ 4,6
Fabrication	20,5	28,5	+ 8,0
Industrie des services	23,1	27,6	+ 4,5
Industrie des biens	19,9	26,0	+ 6,1
Information, culture et loisirs	22,1	24,1	+ 2,2
Soins de santé et assistance sociale	16,5	21,4	+ 4,9
Services publics	17,0	20,0	+ 3,0
Services professionnels, scientifiques et techniques	10,1	15,6	+ 5,5
Construction	11,1	12,5	+ 1,4
Services d'enseignement	11,9	10,6	- 1,3

Source : Statistique Canada, *Enquête sur la population active*.
Traitement : Institut de la statistique du Québec.

On observe que le phénomène de la surdiplomation a progressé dans presque tous les secteurs d'activité mis à part celui des « services d'enseignement ». Toutefois, la croissance n'est pas du même ordre dans tous les secteurs. Les secteurs des « industries primaires », du « commerce de gros » et du « transport et de l'entreposage » ont subi les augmentations les plus importantes au cours de la période de 1997 à 2007. En 2007, la plupart de ces secteurs présentent un taux supérieur à 30 %. Par ailleurs, les « services d'enseignement », la « construction » et les « services professionnels, scientifiques et techniques » détenaient les taux de surdiplomation les plus faibles.

Il est à remarquer que les diplômés universitaires ont un accès plus facile au marché de l'emploi et qu'ils obtiennent une meilleure rémunération. De plus, leur niveau de scolarité diminue les risques de connaître une situation de chômage. Par contre, ces avantages diminuent depuis 1999 (ISQ, 2008). Nous constatons que les taux de chômage des diplômés universitaires et post-secondaires se sont rapprochés en 2005 pour ne se distancer que de 1,2 %. Tout comme les taux d'emplois qui se rejoignent de plus en plus. Par conséquent, le diplôme universitaire est de moins en moins un gage d'une insertion professionnelle efficace en comparaison aux études post-secondaires.

2.2.2 Les causes de la surdiplomation

Cette section vise à présenter les facteurs ayant une influence sur le phénomène de la surdiplomation au Québec. Dans cette perspective, nous analyserons les principaux facteurs qui concourent au développement et au maintien de ce phénomène.

Décalage entre la progression de diplômés et de postes qualifiés

En 2009, le CST indique que l'emploi professionnel progresse plus rapidement que l'emploi total, et que le nombre de diplômés universitaires en emploi croît encore plus que le nombre d'emplois professionnels (CST, 2009 : 36). Malgré que le marché du travail québécois affiche un bon dynamisme en comparaison aux autres provinces, le Centre d'étude sur l'emploi et la technologie est aussi très clair à ce sujet : les travailleurs québécois sont de plus en plus scolarisés, mais la transition vers le marché de l'emploi ne s'effectue pas au même rythme.

Niveau et nature des nouvelles compétences exigées par les employeurs

L'entrée dans une *économie du savoir*⁴ (Betcherman, 1997 ; Castells, 1998 ; Stehr, 2002 ; Touraine, 1992) s'est caractérisée par la progression de postes qualifiés et du niveau de compétence requis pour les occuper. Ainsi, les exigences des employeurs se sont vues rapidement augmenter en fonction du développement des connaissances et de la technologie. Dans l'ensemble, la conjonction de l'intervention du gouvernement dans la formation de la main-d'œuvre qualifiée, le phénomène du libre-échange et l'évolution technologique ont concouru à revoir le niveau de compétence requis (Lesemann, 2003). Bref, le poids accordé au niveau du diplôme provient notamment d'un besoin d'assurance de la part des recruteurs à ce que leurs employés répondent aux nouvelles exigences engendrées par les mutations du travail.

Compte tenu de l'arrivée massive de diplômés sur le marché du travail québécois, les employeurs doivent choisir, à diplôme égal, les candidats qui ont les compétences les plus profitables pour leur organisation. Donc, le diplôme apparaît comme un filtre parmi d'autres signaux de compétences. En d'autres mots, les signaux émis par la certification universitaire sont équivoques et certifient en partie les compétences acquises par le diplômé. En définitive, le diplôme n'atteste plus suffisamment des qualités recherchées pour de plus en plus de recruteurs. Celles-ci sont davantage psychologiques et relationnelles, plutôt qu'en rapport avec la formation reçue (Bourdon, 2006 : 1-2 ; Duru-Bellat, 2009 : 11). Dès lors, les employeurs s'assurent de la validité du candidat par l'addition des qualifications académiques, de l'expérience et des critères personnels.

Choix personnel

Évidemment, la surdiplomation ne s'impose pas toujours à l'individu. Elle résulte aussi de choix personnels. En effet, certains travailleurs décident d'occuper un emploi n'équivalant pas au diplôme obtenu, étant donné que celui-ci offre de meilleures perspectives professionnelles. À titre d'exemple, un individu peut choisir d'être surdiplômé en raison de ses responsabilités familiales ou afin d'améliorer sa qualité de vie en étant moins exposé au stress.

⁴ L'*économie du savoir* se caractérise principalement par une nouvelle société où la production et la diffusion des connaissances se propagent sous la forme d'une boucle de rétroaction cumulative entre l'innovation et ses utilisations pratiques. Dès lors, elle fait rupture avec la société industrielle, étant donné qu'une nouvelle force de production domine désormais la société : les formes immatérielles de capital alimenté par les compétences et les connaissances des gens (Hubert et Bernier, 2010 : 2).

D'ailleurs, certaines études considèrent la surdiplomation comme un phénomène temporaire qui serait dû principalement aux nouveaux entrants sur le marché du travail qui désirent acquérir de l'expérience (Lemistre, 2007 ; Montmarquette et Thomas, 2003). Plusieurs individus, à la sortie de leurs études, font volontairement le choix de travailler dans un emploi où ils seront sous-diplômés. Ceux-ci estiment que leur manque d'expérience sur le marché de l'emploi se trouve compensé par le dépassement du niveau de diplôme requis pour le poste à combler. Ainsi, les jeunes acceptent plus facilement de travailler en situation de surdiplomation en la considérant comme temporaire (Vultur, 2006 : 58). Cette situation est sans aucun doute constitutive du phénomène de la surdiplomation. C'est une proportion importante de surdiplômés qui, après avoir cumulé les diplômes et les années d'expérience, obtiendront un emploi équivalant à leur certification scolaire.

2.2.3 Les effets de la surdiplomation

Compte tenu de ce qui précède, il est approprié de présenter les conséquences de la surdiplomation, tant au niveau microsocial que macroéconomique. En voici quelques-unes :

Une dépréciation des diplômes

Aux termes de ce qui précède, le diplôme représente, auprès de plusieurs recruteurs, un filtre de sélection comparable à d'autres signaux de compétences, dont l'expérience et les qualités personnelles. D'ailleurs, certains auteurs vont jusqu'à désigner cette situation d'*inflation diplômante* (Duru-Bellat, 2006 ; Vultur, 2008). Un poste de travail qui exigeait un diplôme d'études post-secondaires requiert désormais un diplôme universitaire sans que la nature des tâches à accomplir se soit intensifiée. Donc, ce phénomène a une double répercussion, soit de constituer une forme de sous-utilisation de la main-d'œuvre et de réduire la confiance des différents acteurs envers le système de certification scolaire (Vultur, 2008 : 14).

Un chômage déguisé

Si le chômage ne sévit pas à l'état endémique chez les diplômés de l'enseignement supérieur, cela est probablement dû, entre autres, à la surdiplomation (Laroche, 2003 : 4). Dès lors, cette situation est souvent considérée comme une stratégie temporaire qui est d'autant plus observable en situation de chômage élevé.

« [...] Quand il n'y a pas assez d'emplois dans un domaine, les diplômés des spécialités excédentaires se dirigent vers des domaines où ils ont plus de chances de trouver un emploi. Cependant, ces diplômés ne peuvent trouver en dehors de leur domaine de formation que des emplois moins avantageux. Ils se trouvent ainsi en situation de chômage qui n'est pas effectif mais « déguisé » par le faible taux de chômage global. »

(Vultur dans Hamel et al, 2010 : 167)

Par ailleurs, cet épiphénomène démontre que les individus choisissent d'occuper un emploi en dessous de leur qualification scolaire, plutôt que d'admettre une situation de chômage. Selon Sylvain Bourdon, ils ont raison de défendre leur présence sur le marché du travail, puisque le fait d'alterner les périodes de chômage et d'emploi pénalise le diplômé en dévalorisant son investissement éducatif et risque d'allonger son insertion professionnelle (Bourdon, 2006 : 2).

Une satisfaction au travail moindre

Les travailleurs surdiplômés sont plus nombreux à être insatisfaits de leur condition d'emploi, en comparaison aux individus détenant un emploi équivalant à leur niveau de scolarité. Bien qu'il soit encore impératif d'user de précaution, la relation entre la surdiplomation et la satisfaction au travail est assez bien documentée (Rubb, 2002 : 389). Les résultats obtenus auprès de l'Enquête nationale auprès des diplômés indiquent que les travailleurs surdiplômés canadiens sont plus nombreux à :

- être insatisfaits de l'ensemble des aspects de l'emploi ;
- désirer changer de domaine d'études, si c'était envisageable ;
- accepter de déménager afin d'améliorer leurs perspectives d'emploi ;
- chercher un emploi auprès d'un employeur différent.

Les individus s'estimant surdiplômés sont plus nombreux à être insatisfaits de leurs conditions de travail et à envisager la mobilité professionnelle à court terme. Sur ce point, il ne fait aucun doute que ces individus subissent des conditions de travail qui ne répondent pas complètement à leurs aspirations professionnelles (Girard, 2008).

* * *

En adéquation avec d'autres enquêtes, le rapport de recherche complet (Hubert, 2011) indique que le phénomène de la surdiplomation au Québec concerne davantage le groupe d'âge des 25 à 39 ans, les femmes, les travailleurs les moins expérimentés, les non-syndiqués et ceux des industries primaires. En définitive, l'analyse du phénomène de la surdiplomation au Québec indique que a) la situation s'accroît dans tous les secteurs d'activité (hormis les services d'enseignement) et b) l'information fournie par le diplôme semble trop équivoque, en fonction de la nature des nouvelles exigences de l'employeur, pour qu'il soit rationnel de miser exclusivement sur les compétences académiques de son détenteur. Toujours selon l'information comprise dans ce document, cette problématique peut produire certains effets néfastes, tels qu'une sous-utilisation de la main-d'œuvre et une perte de confiance envers le système scolaire.

Nous considérons que cette activité de stage a répondu à plusieurs de nos besoins respectifs. En effet, nous avons été en mesure de repérer l'information pertinente sur la surdiplomation, en lien avec le thème de la pénurie de main-d'œuvre hautement qualifiée et le secteur public. D'un autre côté, le document présente une information claire et directe, ce qui nous permettait facilement de formuler de nouvelles activités de transfert. En ce sens, la seconde étape de ce projet de stage pouvait être commencée, à savoir la création de plusieurs activités de transfert permettant de sensibiliser sur le phénomène de la surdiplomation au Québec.

Au-delà des données présentées ici, ce rapport de recherche propose une analyse de l'appariement entre le système scolaire et le marché de l'emploi. La dépréciation des diplômes comporte plusieurs coûts économiques et sociaux pour le Québec. Ce phénomène a une implication importante dans le processus d'élaboration des politiques publiques. De plus, le phénomène de la surdiplomation encourage implicitement une clarification des attentes pédagogiques et intellectuelles des institutions scolaires, une expansion de stratégies flexibles de transmissions des connaissances et des procédures d'innovation. Nous espérons que de nouvelles politiques contribueront à reconnaître la valeur formatrice d'un individu qui peut s'illustrer à partir de nombreuses expériences de vie.

CHAPITRE 3 : DESCRIPTION DES PRINCIPALES RÉALISATIONS

Ce chapitre présente les principales réalisations⁵ de ce projet de stage. Tout d’abord, nous verrons ma définition d’une activité de transfert et du concept de mobilisation des connaissances. Ensuite, en fonction de cette présentation théorique, les principales activités de transfert seront exposées. Finalement, j’identifierai les compétences obtenues en tant qu’agent d’interface durant le déroulement de ces activités.

3.1 Définition des concepts opérationnels

Le registre de l’interface en sciences humaines est riche et diversifié, à tel point que les concepts sont souvent substitués ou confondus. Dans quelle circonstance peut-on parler de transfert, de mobilisation ou d’appropriation? Quelle est la principale logique inhérente au processus de mobilisation des connaissances? Afin d’apporter de nouveaux éléments de réponse, cette section propose mon interprétation de ce qu’on appelle une *mobilisation des connaissances* et une *activité de transfert*.

Qu’est-ce qu’une activité de transfert?

Dans le cadre de ce projet de stage, une activité de transfert est envisagée comme un processus de transposition d’un savoir à une situation donnée. « Ces activités et mécanismes d’interactions prennent forme à l’intérieur d’un processus englobant le partage, l’échange et la transmission de connaissances entre plusieurs groupes d’acteurs œuvrant dans des environnements organisationnels différents. » (INSPQ, 2009 : 7) À l’intérieur de ces mécanismes d’interactions, le courtier de connaissances doit faire preuve de compétences spécifiques, telles que la maîtrise des nouvelles technologies de communication, la gestion de la propriété intellectuelle, l’aptitude à la contextualisation et à la synthèse. En fin de compte, une activité de transfert des connaissances contribue généralement à une valorisation et à une écologie des idées (PRA8150, Automne 2009). Il existe plusieurs modèles théoriques concernant le transfert des connaissances. Il est possible de réunir ces approches en trois grands modèles : l’approche linéaire, l’approche de résolution de problèmes et les approches interactives. Le tableau suivant présente ces types d’approches ainsi que leurs définitions.

Tableau 4
Types d’approche théorique sur le transfert des connaissances et leurs explications

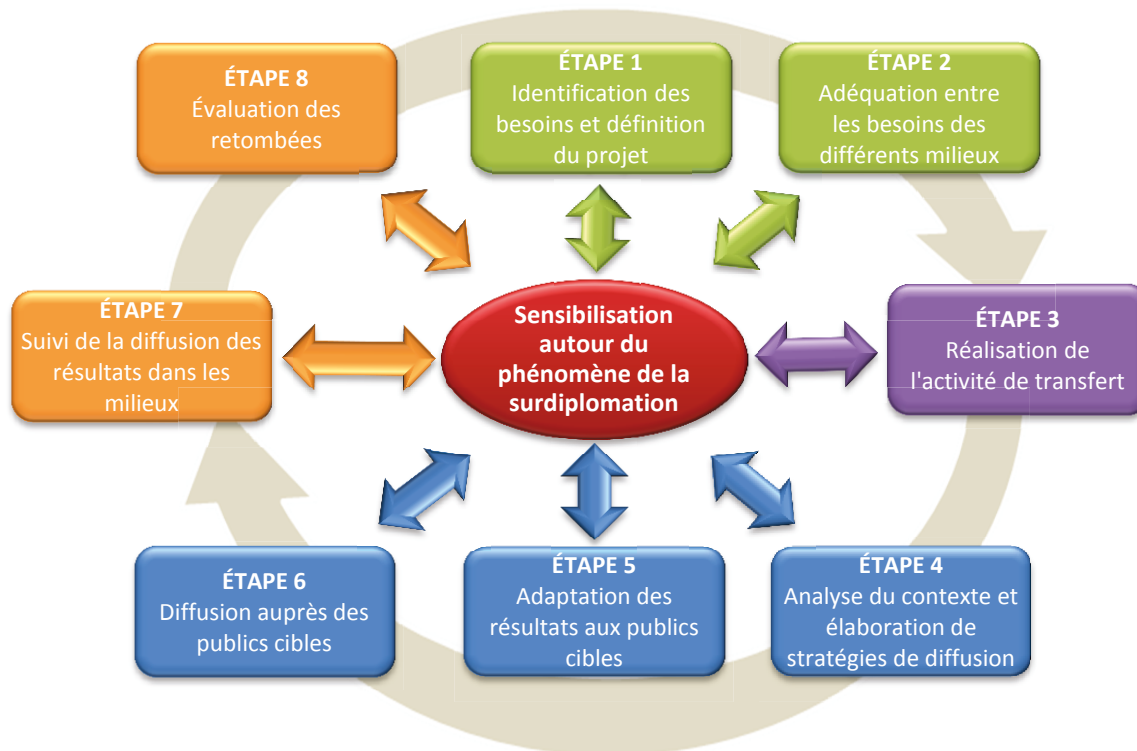
Noms	Explications
Approche linéaire	Cette approche suppose que les producteurs de connaissances ont les habiletés personnelles nécessaires pour communiquer adéquatement leurs résultats de recherches et que les utilisateurs potentiels seront intéressés.
Approche de résolution de problèmes	Le processus de création des connaissances est mis en œuvre sur la base des besoins spécifiques d’un groupe d’acteurs à la recherche d’une solution à un problème concret.
Approche interactive	L’approche interactive propose des allers-retours fréquents entre les producteurs de connaissances et les utilisateurs potentiels tout au long de la démarche. L’implication des différents acteurs peuvent prendre plusieurs formes.

Sources : Institut national de santé publique du Québec, 2009, p.12-16.

⁵ Soulignons que certaines activités ne sont pas officiellement complétées à ce jour, notamment en ce qui a trait aux publications des articles. Étant donné le contexte propre à la rédaction de ce rapport de stage, je présume que ceux-ci seront bientôt édités par les revues en question.

On observe dans ce tableau que les nouvelles approches en transfert des connaissances supposent souvent un échange entre les producteurs et les utilisateurs (approche de résolution de problèmes et approche interactive). Ce processus nécessite donc des interactions plus ou moins fréquentes avec les groupes d'acteurs œuvrant dans des contextes sociopolitiques et des environnements organisationnels spécifiques et jouant tour à tour un rôle dans la production, la diffusion et l'utilisation des connaissances (INSPQ, 2009 : 15). En adéquation avec la conception du transfert à l'œuvre dans plusieurs groupes de recherche (GRIS, 2006 ; INSPQ, 2009 ; IRSST : 2008), ce projet de stage conçoit le transfert des connaissances comme un processus interactif incluant plusieurs étapes, tel que présenté au schéma 1.

Schéma 1
Le cycle de recherche et de transfert des connaissances



Source : IRSST, *Service de valorisation de la recherche et relations avec les partenaires*, 2008.

Le schéma présenté est une transposition de celui offert sur le site Internet de l'IRSST⁶. Il illustre le processus idéal que devrait prendre un transfert des connaissances. Premièrement, nous observons que la création d'une activité de transfert débute par l'identification et l'adéquation des besoins aux différents milieux intéressés par le projet (Étape 1 et 2). Deuxièmement, l'activité est conçue en fonction des repères communs suscités par une médiation préalablement obtenue (Étape 3). En d'autres mots, quelles sont les activités de transfert envisageables en fonction des ressources disponibles? Troisièmement, les étapes suivantes consistent à analyser, à adapter et à diffuser les informations recueillies (Étape 4 à 6). Finalement, tous les aspects constitutifs, et plus précisément les retombées observables, sont dignes d'un examen réflexif approfondi (Étape 7 et 8). Selon cette conception, un transfert des connaissances débute par la création d'outils résultant d'une co-construction. Ces produits sont diffusés et adaptés en fonction du public cible. Finalement, toutes les

⁶ <http://www.irsst.qc.ca/media/documents/fr/Valo/Valo-cycle.pdf>

personnes concernées examinent l'efficacité et les implications de l'activité pour produire une évaluation globale du projet.

Et la mobilisation des connaissances?

Loin d'être considéré comme une contradiction logique, le concept de mobilisation des connaissances est plutôt envisagé ici comme une extension du transfert des connaissances. En ce sens, nous pourrions définir ce processus comme *une structure médiatrice qui développe conjointement de nouveaux outils de connaissances, incluant inévitablement des mécanismes d'appropriation*. Il convient de déconstruire davantage cette définition en deux sections :

a) « *Une structure médiatrice qui développe conjointement de nouveaux outils de connaissances [...]* »

La mobilisation des connaissances est une extension du transfert des connaissances, puisqu'elle inclut aussi l'obligation de se confronter aux différentes préoccupations des acteurs concernés. Autrement dit, cette structure médiatrice est une circulation du savoir, plutôt qu'une diffusion. Donc, les utilisateurs constituent un processus réflexif résultant d'un échange continu des avancements de la recherche. En fin de compte, les nouveaux outils de connaissances sont le résultat de savoirs conjugués.

b) « *[...] incluant inévitablement des mécanismes d'appropriation.* »

Toutefois, la mobilisation des connaissances se distingue principalement par la présence du concept d'*appropriation*. Celui-ci résulte d'un processus où toutes les personnes concernées, par l'intermédiaire d'actions concrètes, auront un plus grand contrôle sur les aspects de leur réalité qu'ils considèrent importants (Beaudoin et Laquerre, 2001 : 7). En d'autres mots, les modalités et l'application des résultats obtenus dépendent des ententes prises par les acteurs en fonction de leurs schèmes de référence. Donc, la mobilisation des connaissances est définie ici comme une approche constructiviste. Celle-ci résulte de plusieurs interactions qui vont transformer la nature et les retombées de la recherche. Elle fait aussi appel à une nouvelle conception de la recherche, puisque les spécialistes de la mobilisation des connaissances postulent que la recherche isolée a peu d'impacts sociaux. Ainsi, un nouveau lexique apparaît tranquillement en sciences sociales, où les centres de recherche accordent de plus en plus d'importance aux questions de l'innovation, de l'altérité, de la réflexivité et des systèmes de réseautage. Enfin, la mobilisation des connaissances prend la forme d'une « boucle de rétroaction cumulative ». À titre d'illustration, si l'on se réfère au schéma 1, une activité de mobilisation des connaissances feraient au minimum deux fois la boucle des étapes 1 à 8. De cette manière, les acteurs participent autant aux activités de recherche que de transfert.

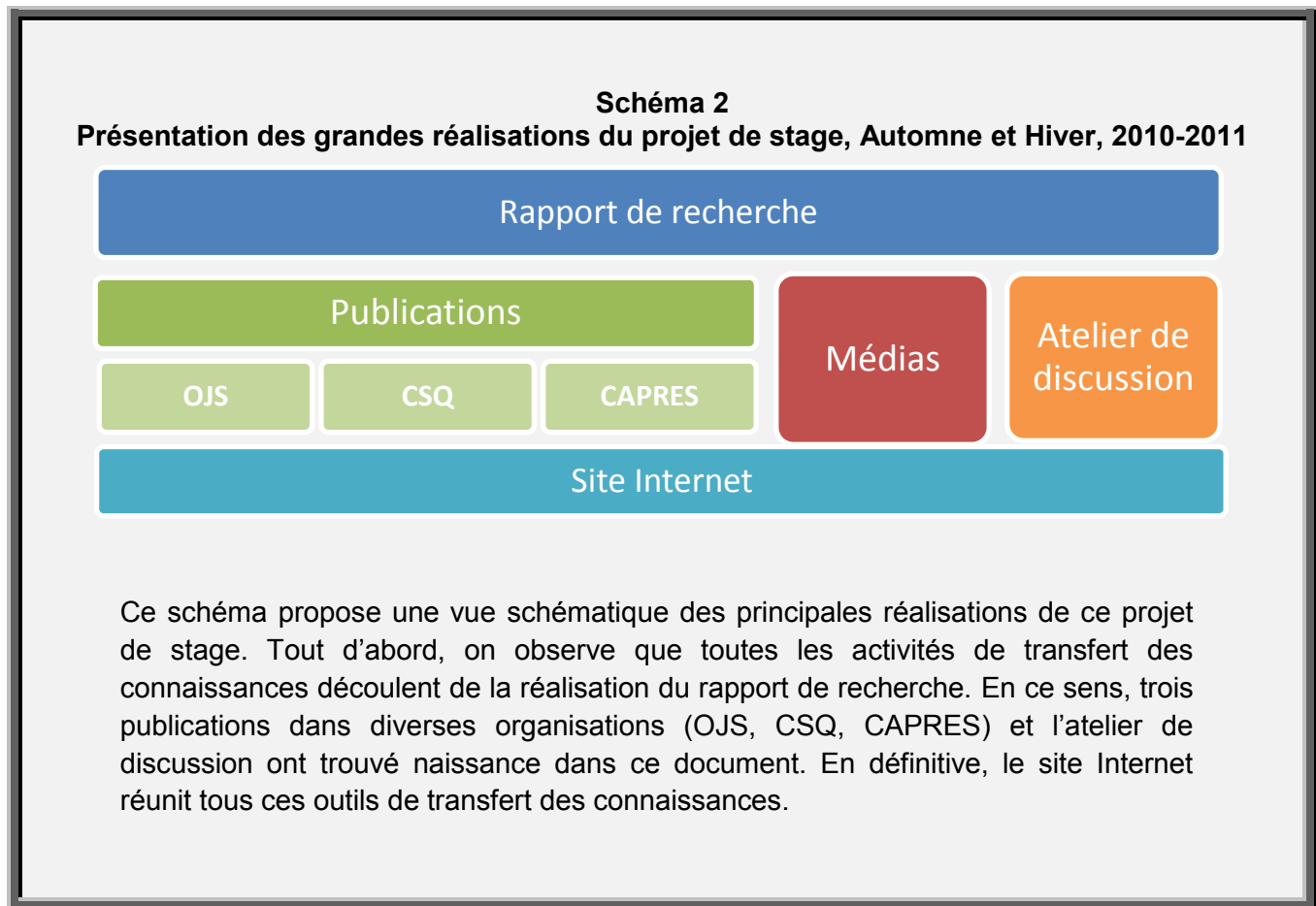
À la manière du concept d'*intelligence collective* introduit par Pierre Lévy, la mobilisation des connaissances est considérée ici comme un processus itératif de co-construction. L'itinéraire qu'emprunte le savoir devient

« L'étude de l'intelligence collective constitue une interdiscipline qui vise à faire dialoguer les savoirs sur l'homme [...] afin de mieux comprendre, et peut-être d'améliorer, les processus d'apprentissage et de création collective. »
(Lévy, 2003 : 105)

extrêmement important, puisqu'il traverse plusieurs états et niveaux de préoccupations. Il fait appel à une gamme complexe de compétences et de connaissances (PRAP8150, Automne 2009).

À titre de résumé, le transfert et la mobilisation des connaissances font appel à une co-construction des outils qui seront adaptés en fonction du public cible. La mobilisation des connaissances, quant à elle, se distingue par l'appropriation effectuée par les diverses instances concernées. Donc, la principale différence entre ces deux concepts se situe dans la présence constante des intervenants dans les différentes étapes du projet, autant au niveau de la création que de la diffusion des résultats.

Ayant en tête ces concepts opérationnels, il sera plus simple de concevoir la pertinence des différentes activités de transfert et de mobilisation des connaissances qui ont eu lieu au cours de ce stage. Avant de présenter en détail chaque réalisation, le schéma suivant permet une vue d'ensemble du projet.



3.2 L'atelier de discussion

Suite à la réalisation du rapport de recherche, la première activité de transfert fût de diffuser les principaux résultats obtenus aux praticiens et décideurs politiques. Autrement dit, cet atelier de discussion se destinait principalement aux acteurs dans l'application des politiques publiques. L'atelier de discussion est considéré comme un espace favorisant l'échange d'idées sur une problématique bien définie. Dans cette section, j'exposerai les éléments constitutifs de la lettre d'invitation. Par la suite, le déroulement de l'activité sera présenté en deux moments, à savoir l'exposé magistral et la période de discussion. En dernier lieu, nous verrons en quoi cette activité peut être considérée comme une mobilisation des connaissances.

La lettre d'invitation : des intervenants convoités et concernés

Les personnes invitées pour cette activité ont reçu une invitation en format électronique (Annexe 1). Celle-ci les invitait officiellement à une conférence au Ministère de l'emploi et de la solidarité sociale le 8 novembre 2010. Nous avons privilégié ce lieu de rencontre pour favoriser la participation des acteurs du milieu de la pratique. En effet, le taux de participation et la nature des participants ont été envisagés comme des facteurs favorisant le succès de cette activité.

- *La nature des participants* : L'atelier de discussion est particulier puisqu'il nécessite la collaboration d'un public sélectionné en fonction de leur rôle dans la société civile. Nous avons invité des acteurs du milieu de la pratique provenant de plusieurs institutions (Centrale des syndicats du Québec, Institut de la statistique du Québec, Ministère de l'éducation, du loisir et du sport, Ministère de l'emploi et de la solidarité sociale, Ministère du travail). La mobilisation des personnes a été faite de la manière suivante. Nous avons profité de nos réseaux professionnels respectifs pour constituer une liste de participants susceptibles d'être intéressés par la tenue de cette activité. Ensuite, nous avons demandé à chaque contact de nous référer à des praticiens du domaine de l'action publique. Finalement, j'ai invité mes collègues actuels de l'INRS et de l'Université Laval à participer à cette présentation. Au total, cette méthode nous a permis de rassembler plus d'une douzaine de participants préalablement intéressés par la problématique de la surdiplomation au Québec. Bref, des agents de recherche, des chargés de projets, des conseillers au développement public et des analystes en statistiques ont été conviés à participer activement à cette rencontre.
- *Le taux de participation* : La lettre d'invitation a été envoyée en deux temps à tous les participants. Le premier contact informait de la nature et du contexte de l'activité. D'une part, on retrouvait les renseignements factuels pour se rendre à l'activité (date, lieu, durée) et mes coordonnées. D'autre part, les participants avaient accès à une description sommaire du déroulement de l'activité. De cette manière, les intervenants avaient accès à une mise en contexte, une idée du déroulement de l'activité et quelques informations additionnelles. L'organisation et l'information démontrait un savoir-faire professionnel, et ainsi donc, était favorable au taux de participation. Quant au deuxième contact, il s'agissait d'un rappel de l'activité pour s'assurer de la présence des intervenants préalablement intéressés. Finalement, la salle sélectionnée a permis l'ajout de nouveaux intervenants puisqu'elle offrait la possibilité de communiquer par visio-conférence avec les bureaux du MESS de Montréal.

Le déroulement de l'atelier de discussion

Cette activité de transfert des connaissances s'est déroulée en deux parties. La première prenait la forme d'un exposé magistral, tandis que la deuxième section offrait la possibilité de se questionner collectivement sur les aspects reliés à la problématique de la surdiplomation au Québec.

L'exposé magistral : La présentation des résultats obtenus à partir du rapport de recherche prenait en considération la nature du public. Étant donné que cette présentation s'adressait à des spécialistes de la question du travail et de l'éducation, certaines parties ont été survolées afin d'approfondir les données inédites résultant de cette collaboration. Par conséquent, j'ai présenté plus longuement les résultats quantitatifs sur le phénomène de la surdiplomation. Par ailleurs, afin de stimuler l'attention des participants, un support visuel sous forme de PowerPoint (Annexe 2) illustre chacun des aspects décisifs de l'exposé. En effet, les animations, les illustrations et les citations ont permis de centrer l'attention des intervenants sur des informations spécifiques.

La séance de discussion : Cette deuxième partie de l'atelier de discussion favorisait une appropriation des résultats par le biais de questions et d'interventions. De manière générale, il est possible d'organiser les interventions en deux groupes :

- *Le rapport de recherche* : La première partie de la séance de discussion a porté principalement sur les éléments constitutifs du rapport de recherche. Quels facteurs ont motivé le choix des bases de données et de cette méthodologie? Quelles sont les conséquences de la surdiplomation sur un type de travailleurs en particulier? Certaines précisions étaient nécessaires afin de proposer une compréhension globale et intelligible de cette problématique. Ces clarifications ont permis de se détacher du rapport de recherche pour explorer de nouvelles avenues.
- *Pistes de réflexion* : Les intervenants ont poursuivi la discussion en fonction de leurs connaissances respectives. Comment le modèle d'organisation dans la fonction publique québécoise favorise la surdiplomation? Pourquoi le phénomène de la surdiplomation est sous-estimé de la part des décideurs publics? Dans la plupart des cas, ces réflexions renvoyaient principalement aux logiques institutionnelles et à la culture décisionnelle propre à l'univers de l'action publique. La majorité des intervenants ont participé activement et les commentaires suscitaient beaucoup de réactions, de telle manière que la séance de discussion a largement dépassé le temps qui lui était alloué initialement.

Un exercice de mobilisation des connaissances?

L'atelier de discussion est l'activité qui s'approche le plus de ma conception de la mobilisation des connaissances. Les pistes de réflexion recueillies au cours de la séance de discussion ont été profitables aux activités de transfert suivantes. D'une part, ces ajustements ont, sans aucun doute, permis d'augmenter la crédibilité du projet dans son ensemble et, d'autre part, les interventions seront récupérées au cours de prochaines recherches à l'OJS et à la CSQ. Ajoutons à cela que certains participants ont manifesté le désir d'y participer.

Malgré les nombreuses retombées, cette activité n'est pas considérée comme une mobilisation des connaissances. Les participants se sont approprié suffisamment le contenu pour recommander certaines pistes d'améliorations. Certaines publications ont profité grandement de ces suggestions. Cependant, les intervenants à l'atelier de discussion ne seront pas l'intermédiaire d'actions concrètes et n'ont pas un grand contrôle sur les aspects des futures recherches. En fin de compte, il demeure

que nous avons atteint notre objectif de sensibilisation, puisqu'ils étaient nombreux à considérer l'avancement des connaissances sur le phénomène de la surdiplomation comme un élément important pour le Québec de demain.

3.3 Les publications

En plus de l'atelier de discussion, le rapport de recherche est la source de quelques publications en milieu scientifique et pratique. Premièrement, cette section présente les milieux dans lesquels s'est faite cette diffusion, soit l'Observatoire jeunes et société (OJS) et le Consortium d'animation sur la persévérance et la réussite en enseignement supérieur (CAPRES). Deuxièmement, l'outil de diffusion est exposé. S'agit-il d'un Bulletin, d'une revue ou d'un site Internet? À qui s'adresse-t-il? Finalement, le texte proposé à l'organisation est décortiqué.

3.3.1 Le Bulletin d'information de l'OJS

L'Observatoire jeunes et société était le milieu tout désigné pour la première publication. En effet, le Bulletin d'information est un outil de diffusion approprié afin de divulguer les principaux résultats du rapport de recherche et de témoigner de cette expérience de stage.

Présentation du milieu

À partir de 1994, un réseau de chercheurs se mobilisait autour de la question de l'exode des jeunes provenant des régions éloignées vers les grands centres urbains. Durant les années qui suivirent, le réseau a fait naître d'autres attentes, d'où l'idée d'un observatoire qui accorderait une attention spéciale à la place des jeunes dans la société, soit l'Observatoire Jeunes et Société (OJS). En 2001, la politique québécoise de la jeunesse reconnaît officiellement son partenariat avec l'OJS et souscrit à ses objectifs qui sont de :



- participer au développement du champ de recherche sur les jeunes à l'âge des transitions ;
- recueillir et analyser de l'information sur les jeunes en tenant compte de leur diversité, en établissant des comparaisons aux niveaux local, national et international, en situant les analyses dans une perspective historique et géographique et en tenant compte du contexte social, économique et culturel ;
- diffuser auprès d'un large public, notamment celui des jeunes Québécois, des milieux d'éducation, des organismes communautaires et gouvernementaux, les connaissances produites par ses membres, de même que les informations recueillies dans le cadre d'une veille documentaire (OJS, 2011).

En ce sens, l'Observatoire valorise des activités de transfert, tels que des animations scientifiques, des stages, des formations et une diffusion des connaissances sur la place des jeunes. Plusieurs outils de diffusion sont utilisés tels qu'un site Web, des conférences et la publication d'un Bulletin d'information.

Présentation de l'outil de diffusion et de la publication

Le Bulletin d'information de l'Observatoire est diffusé sous forme électronique⁷ et papier. Il est le principal moyen de diffusion des activités de cet organisme. On y retrouve des éditoriaux, des articles,

⁷ <http://www.obsjeunes.qc.ca>

des statistiques, des références bibliographiques et des hyperliens (OJS, 2011). Les bulletins de l'OJS fonctionnent par numéros thématiques, sous la direction d'un responsable. Pour publier dans le Bulletin, il faut donc que la thématique de l'article cadre avec celle du numéro. Plusieurs sujets sont abordés. À titre d'exemple, au printemps 2010, le Bulletin proposait un compte rendu d'une journée d'études portant sur les jeunes au Québec. Tandis qu'en hiver 2011, la publication se concentre sur le thème de la mobilisation des connaissances sur les jeunes.

Afin de correspondre au thème de la mobilisation des connaissances, l'article⁸ devait présenter les résultats obtenus dans le rapport de recherche, mais surtout, insister sur les moyens mis à l'œuvre dans cette co-construction. Dès lors, on retrouve les informations suivantes :

- *Introduction* : Présentation du milieu de stage et de l'objectif principal.
- *Première section* : Introduction au phénomène de la surdiplomation au Québec et des principaux résultats obtenus dans le rapport de recherche.
- *Deuxième section* : Description du processus de mobilisation des connaissances par l'entremise de la présentation et des activités de transfert subséquentes.
- *Conclusion* : Estimation des retombées du projet.

Cet article s'est principalement concentré sur la deuxième section. Donc, il s'agit davantage d'un exemple de recherche partenariale que d'une synthèse du rapport de recherche. Toutefois, nous croyons que les lecteurs seront aussi sensibilisés par la mobilisation effectuée à travers les différentes activités de transfert et des acteurs qui y ont contribué.

3.3.2 Le Bulletin d'information du CAPRES

Le Consortium d'animation sur la persévérance et la réussite en enseignement supérieur (CAPRES) a décidé d'évaluer un article⁹ que j'ai proposé sur la problématique de la surdiplomation au Québec. Ce milieu apparaît comme un endroit favorable aux activités innovatrices en transfert des connaissances en milieu scientifique.

Présentation du milieu

Le CAPRES a été créé en 2002. Cet organisme a comme principale mission d'animer, de diffuser les résultats de recherche et de pratiques innovantes, ainsi que de favoriser le transfert de connaissances (CAPRES, 2011). Le comité est formé de représentants d'établissements d'enseignement et d'organisations intéressées par la réussite étudiante. Autrement dit, cette organisation s'intéresse à la question de la réussite des étudiants et des étudiantes au postsecondaire. Dès lors, son action se traduit par :



- l'animation, la mobilisation et la liaison des ressources et des experts engagés vis-à-vis de la réussite en enseignement supérieur ;
- la diffusion de la promotion de la recherche, de pratiques innovantes sur la persévérance et la réussite au collège et à l'université ;
- la diffusion des connaissances au Québec et ailleurs ;
- le partage et le transfert d'expertises dans les milieux de l'enseignement supérieur québécois (CAPRES, 2011).

⁸ Disponible au <http://www.obsjeunes.qc.ca/>, dans la section *Bulletin*.

⁹ Disponible au <http://www.uquebec.ca/capres/fichiers/art-janv-11-INRS.shtm>

Plus concrètement, ses missions prennent la forme de diverses activités d'animation (colloques, ateliers, sessions de travail) dans le but de créer des lieux d'échanges et de réflexion favorisant l'action des établissements d'enseignement supérieur vers l'amélioration des interventions et le développement de la recherche (CAPRES, 2011).

Présentation de l'outil de diffusion et de la publication

En fonction des missions du CAPRES, une entente a été conclue avec la Fondation canadienne des bourses d'études du millénaire pour que les études d'intérêt public soit plus facilement accessibles au grand public. Donc, un magazine électronique¹⁰ du Consortium a été initié. On retrouve plusieurs publications portant sur différents sujets, telles que l'accessibilité aux études supérieures au Canada et l'intégration des populations étudiantes en situation de handicap.

L'article paru dans le magazine électronique du CAPRES est semblable à celui de l'OJS. Il propose un résumé des principaux résultats obtenus dans le rapport de recherche, et un survol des activités de transfert effectuées lors du projet de stage. Cependant, la problématique de la surdiplomation et de ses enjeux font l'objet d'une description plus approfondie. Ainsi donc, en plus d'un résumé et d'une bibliographique exhaustive, on retrouve :

- *Introduction* : Une présentation de l'augmentation du nombre de diplômés et de l'évolution du phénomène de la surdiplomation.
- *Première section* : Une définition de cette problématique et des principales méthodes utilisées pour la mesurer.
- *Deuxième section* : Une synthèse des résultats disponibles dans le rapport de recherche, ainsi que les causes et les effets de la surdiplomation
- *Troisième section* : Un compte rendu de mon expérience de mobilisation des connaissances avec un milieu de stage.
- *Conclusion* : Une estimation des retombées du projet.

Afin de bien correspondre à son lectorat, l'article a été reformulé selon les commentaires du comité d'évaluation. Ceux-ci m'ont permis de comprendre certaines lacunes, notamment en ce qui concerne la définition des principales méthodes utilisées pour mesurer le phénomène de la surdiplomation.

3.4 Le site Internet

Une autre activité de diffusion a pris la forme d'un site Internet¹¹. Celui-ci a été produit exclusivement dans le but de permettre un accès facile au rapport de recherche, aux articles et au PowerPoint. Toutes les personnes intéressées par cette problématique pourront prendre connaissance du phénomène de la surdiplomation au Québec.

Présentation de l'outil

Ce site Web offre une interface limpide qui favorise un accès intuitif aux différents onglets et aux informations disponibles. En ce sens, l'outil propose quatre sections bien distinctes :

- *Accueil* : Cette section présente le stage et son objectif principal. De cette façon, un surfeur sur le Web pourra rapidement prendre connaissance de l'objectif et du contenu de cet outil. Donc, on

¹⁰ Disponible à l'adresse suivante : <http://www.quebec.ca/capres>

¹¹ www.surdiplomation.ca

retrouve une présentation du projet, une définition de la surdiplomation et quelques résultats fournis dans le rapport de recherche.

- *À propos de nous* : Ce volet informe sur ma scolarité et mes affiliations.
- *Liste des projets* : Cette section inclut les principales activités de transfert découlant de cette collaboration, à savoir un diaporama incluant une narration et les liens des publications à l'OJS, la CSQ et le CAPRES.
- *Liens connexes* : À titre indicatif, ce volet offre l'accès direct au site Web de la CSQ, de l'INRS et de l'OJS.

Le site Internet a déjà démontré son utilité par la création d'un article au journal de Québec. Toutefois, cet outil s'adresse davantage aux intervenants présents à l'atelier de discussion et aux lecteurs des différentes publications. Ceux-ci sont conviés à le consulter et à le faire circuler dans leurs regroupements professionnels.

3.5 Les médias

La dernière réalisation a pris la forme d'un article¹² paru au journal *Le Soleil* le 24 janvier 2011. C'est la seule activité où le rapport de recherche ne soit pas la seule source d'informations. Ce journal offrait une forme de diffusion intéressante pour sensibiliser les citoyens sur le phénomène de la surdiplomation au Québec.

Présentation de l'outil de diffusion et de la publication

Le Soleil est un journal quotidien publié principalement dans la région de Québec. En 2008, son tirage hebdomadaire est évalué à environ 612 000 exemplaires par semaine. Ce quotidien a un lectorat semblable à celui du Journal de Québec, soit de 286 300 lecteurs (CEM, 2009 : 13-14). Ce journal a un contenu typique en comparaison à ce genre de publication. On y retrouve des cahiers portant sur l'actualité, l'art, l'économie et les sports. Il est aussi un lieu de discussion, où les citoyens peuvent partager leurs opinions sur des faits d'actualité.

The logo for the newspaper 'le Soleil' is displayed. The word 'le' is in a smaller, black, serif font, and 'Soleil' is in a larger, bold, black, serif font. The letter 'S' is notably larger and more prominent.

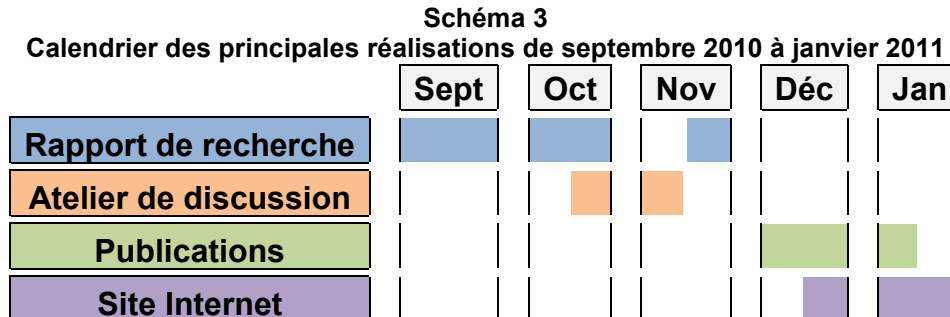
Dans l'article, la journaliste Daphnée Dion-Viens s'appuie sur quelques statistiques provenant de mon rapport de recherche. On retrouve aussi un fait vécu et des citations provenant de certains experts tels que Mircea Vultur et Daniel Mercure. Ma participation dans la création de cet article a été de proposer mon site Internet et un court texte résumant les enjeux de cette problématique. Cette diffusion a suscité des réactions auprès de plusieurs médias. Une entrevue à la radio et d'autres articles se sont engagés à poursuivre cette initiative. De plus, une discussion¹³ sous forme de « blogue » a été initiée sans ma collaboration. En fin de compte, toutes ses activités démontrent bien les retombées engendrées par l'article dans le journal.

¹² Disponible à l'adresse suivante : <http://www.cyberpresse.ca/le-soleil/actualites/education/201101/23/01-4362958-trop-de-travailleurs-quebecois-surqualifies.php>

¹³ <http://www.immigrer.com/f-107114-trop-de-travailleurs-quebecois-surqualifies>

3.6 Calendrier

Ce projet de stage a dépassé le temps qui lui était alloué au départ. Au départ, une période de trois mois était prévue pour compléter la majorité des activités de transfert. Toutefois, comme l'indique le schéma suivant, le stage dans son ensemble a pris près de cinq mois.



Ce schéma illustre bien la répartition du projet de stage de septembre à janvier. Tout d'abord, on observe que la création du rapport de recherche est l'activité qui a nécessité le plus de temps. En effet, cette activité de stage s'est étalée de septembre à fin novembre. Toutefois, il convient de mentionner que certaines semaines n'étaient pas consacrées exclusivement à l'élaboration de cette activité de stage. Ensuite, la préparation de l'atelier de discussion s'est effectuée la dernière semaine d'octobre. Finalement, la rédaction des articles, ou la participation à ceux-ci, et la construction du site Internet se sont faites parallèlement de décembre à janvier.

3.7 Les compétences d'agent d'interface mobilisées

Les différentes réalisations de ce projet de stage ont nécessité du temps, différents canaux de communication et des compétences spécifiques. Un ensemble d'apprentissages intimement liés au métier de l'interface ont été mis à contribution. Dans un premier temps, nous verrons les compétences en communication qui ont favorisé la participation des intervenants dans la création des différentes activités de transfert. Dans le même ordre d'idées, certains procédés utilisés pour augmenter la crédibilité des productions écrites seront exposés. En définitive, la réalisation du PowerPoint avec narration servira d'exemple à ce que tout agent d'interface devrait mettre à profit, soit l'écologie des idées.

La préparation comme un gage de réussite dans « un monde en réseaux »

Toutes les réalisations de ce projet de stage ont nécessité une communication verbale efficace. Que ce soit des projets en personne ou au téléphone, une présentation claire du projet demeure un élément clé pour la poursuite des activités. L'une des particularités de l'interface consiste principalement à l'accroissement du réseau professionnel. Les agents d'interface ont plus d'intermédiaires à leur disposition et ils doivent les utiliser adéquatement. À titre d'exemple, les professeurs à l'INRS, les partenaires de recherche de l'UCS et les praticiens de la CSQ ont généreusement suggéré des candidats potentiels selon les activités. Ce recours à un monde en réseaux illustre bien la redéfinition des rapports sociaux et organisationnels dans lequel s'est inscrit ce projet, qu'il s'agisse du milieu professionnel, familial ou institutionnel. Comme l'observe Frédéric Lesemann, chercheur et professeur à l'INRS, ce monde est fondé sur la confiance à l'égard des autres et sur la possibilité de s'insérer dans des réseaux (Lesemann, 2002 : 28). En définitive, la circulation dans ce réseau professionnel s'est

révélée comme un élément clé à la mobilisation des ressources disponibles pour ce projet de stage. Toutefois, le recours aux réseaux sociaux et professionnels ne s'est pas élaboré de manière aléatoire. Une préparation minutieuse préalable était nécessaire afin de présenter éloquemment l'objectif du stage, les retombées envisagées et la pertinence du projet. Dans bien des cas, les personnes contactées sont submergées de requêtes et d'invitations provenant de toute part. De telle sorte que l'initiative, la sincérité et le professionnalisme sont essentiels pour se détacher du lot. De manière générale, les personnes invitées ont été rassurées par le réalisme des objectifs du projet dans son ensemble et de l'attention octroyée au processus de transfert des connaissances. Nous pouvons conclure que la présentation dynamique et claire du projet a contribué à augmenter la motivation et le nombre d'acteurs dans ce projet de stage.

À titre d'exemple, l'atelier de discussion est l'activité par excellence en termes de compétences en communication. D'une part, j'ai présenté les résultats du rapport de recherche à haute voix, en incluant des intonations, des pauses et des gestes favorisant la compréhension. La présentation privilégiait une syntaxe basique, plutôt que des phrases longues et alambiquées. Encore une fois, la préparation était envisagée comme un gage de réussite. D'autre part, les recommandations reçues par ma formation à la PRAP m'ont permis d'améliorer la présentation PowerPoint. La taille des polices, le choix des couleurs et des images évitaient une présentation rébarbative. En ce sens, l'atelier de discussion offrait un support visuel approprié, tout en étant modéré. En effet, un support visuel de qualité n'utilise que des éléments graphiques et des animations réellement profitables à la compréhension des auditeurs (Aimonetti, 2006 : 115-116). Somme toute, les compétences en communication ont profité au développement du réseau professionnel et de son implication, ainsi qu'à éviter des présentations monotones.

La rédaction : une construction cohérente et claire

Que ce soit dans le monde de la recherche ou en situation d'interface, le recours aux sources de données de qualité est toujours un gage de réussite. La crédibilité d'un projet se mesure souvent par la qualité des références. Toutefois, la finesse de l'argumentation, évoquée par la logique et la clarté du texte, est indissociable d'un projet crédible. Ces aspects représentent un aspect fondamental en sciences sociales et les agents d'interface, désirant réellement la circulation du savoir, doivent absolument maîtriser ce type de compétences. Dans le cadre de ce projet, tous les moyens de communication ont requis une construction syntaxique simple, que ce soient des courriels, des lettres d'invitation, des propositions de textes ou des articles. Étant donné notre objectif de sensibilisation, il ne s'agissait pas ici d'impressionner le lecteur par mes aptitudes littéraires, mais plutôt d'offrir un texte facile d'interprétation.

Plusieurs ouvrages établissent les règles concernant les pratiques de communication écrite, que ce soit de produire un plan, de tenir compte du destinataire et de choisir le ton juste (Meyer, 2007). En ce qui concerne la spécificité de ce projet, je retiens qu'un agent d'interface doit constamment s'inscrire dans une logique de communication. Quelle est la nature du lectorat potentiel? Quelles informations sont pertinentes? Chaque outil de diffusion est différent. Il est nécessaire de lire les publications antérieures et de considérer les objectifs entretenus par l'organisation. Un auteur augmente ses chances de diffusion s'il tient compte des schèmes de référence du diffuseur. En fin de compte, la rédaction est un processus qui demande beaucoup de temps et d'ajustements. Dans ces conditions, la lecture préliminaire par des chercheurs et praticiens externes est sans aucun doute un élément clé à l'élaboration d'une production écrite de qualité.

Une écologie des idées par la fabrication d'un diaporama narratif

L'écologie des idées est entendue ici comme la « récupération de savoirs » destinée à un usage connexe et qui souscrit à son objectif initial. Comment la créativité permet d'accroître les retombées, sans allonger considérablement le temps alloué pour un projet?

Comme nous venons de le voir, la création de l'atelier de discussion découle d'un rapport de recherche, d'un diaporama et de l'intervention des participants. Tous les éléments étaient réunis pour produire un diaporama incluant une narration¹⁴. En effet, il était maintenant possible de reprendre oralement les informations apprêtées pour l'exposé et de les enregistrer sur le document PowerPoint. Autrement dit, ce document offre la possibilité de visualiser automatiquement les diapositives du diaporama, tout en écoutant mes commentaires à l'oral. Bien que l'outil n'était pas prévu initialement, les personnes concernées par sa création ont rapidement accepté de l'utiliser. Ce document s'est réalisé rapidement après la réalisation de l'atelier de discussion. Bien que l'outil soit un ajout au projet, il a été autorisé par les participants puisqu'il nécessitait très peu de temps. Cet outil est disponible pour toutes les personnes intéressées sur le site Internet créé lors de ce projet.

¹⁴ Disponible au site Web suivant : www.surdiplomation.ca

CHAPITRE 4 : BILAN CRITIQUE DE MON EXPÉRIENCE

Ce projet de stage m'a offert une expérience particulière qui tente de concilier les exigences académiques à celles de l'univers professionnel. Bien que tous les domaines professionnels soient susceptibles d'être confrontés à la mobilisation des connaissances, la recherche en sciences sociales est probablement l'un des domaines qui se prête le mieux à cette pratique. C'est pourquoi le programme PRAP valorise des échanges croisés entre les connaissances issues des sciences sociales et des acteurs de terrain. Tout bien considéré, ce chapitre offre un regard réflexif sur la pertinence et la vraisemblance des objectifs soutenus par ce programme de maîtrise.

Dans un premier temps, ce chapitre s'applique à exposer les acquis scolaires pertinents en fonction de ce projet de stage. Quelles ont été les connaissances théoriques mobilisées sur le terrain? Ensuite, les facteurs qui ont influencé les résultats en termes de transfert des connaissances seront décortiqués. Est-ce que le budget et le temps alloué à ce projet sont intervenus dans le processus de transfert? Si le projet était à refaire, qu'est-ce qui serait à améliorer? Finalement, ce chapitre se termine par une réflexion générale sur les conditions nécessaires au métier d'interface dans une société du savoir. Nous verrons que la mobilisation des connaissances relève d'une conjonction d'éléments difficiles à réunir.

4.1 L'apport de ma formation dans le programme PRAP

Le programme de maîtrise PRAP est l'endroit tout indiqué pour former des spécialistes de l'interface entre la recherche et l'action publique. Les cours offerts se spécialisent dans l'apprentissage d'une expertise scientifique et professionnelle en production, usage et transfert des connaissances. Tel qu'indiqué dans le guide de cette maîtrise, le programme a pour but de permettre :

- Le développement des compétences spécifiquement liées aux exigences professionnelles dans les métiers reliés à l'interface ;
- L'intégration des connaissances et des compétences acquises dans des activités de recherche orientée et dans des activités à finalité opératoire, dans le domaine de l'action publique (Guide PRAP, 2010-2011).

Les cours offerts contribuent donc à l'acquisition de connaissances théoriques et pratiques sur les questions liées à l'interface entre recherche et action. C'est pourquoi, j'estime qu'il est pertinent de survoler les principaux acquis des cours suivis, en fonction de mon expérience de stage.

Savoirs en action, politiques et pratiques de recherche

Le séminaire *Savoirs en action, politiques et pratiques de recherche* m'a introduit aux défis associés à l'interface entre l'université, les milieux gouvernementaux, les organisations institutionnelles et associatives. Nous avons examiné les ancrages épistémologiques, conceptuels, méthodologiques et éthiques de pratiques qui m'étaient auparavant inconnues. J'ai rapidement pris connaissance des transformations sociales à cet égard, notamment en ce qui concerne la diversité des pratiques de recherche interactive en sciences sociales et de leurs tenants éthiques, culturels et sociaux. Ce cours m'a persuadé de la pertinence du domaine de l'interface dans nos sociétés contemporaines. Avant de convaincre, il faut être convaincu. C'est pourquoi, je devais être informé des bénéfices octroyés par le transfert des connaissances avant de débiter ce projet de stage.

Méthodes de recherche

Durant ma première année de formation, le cours de *Méthodes de recherche* m'a permis de consolider les acquis méthodologiques obtenus par mon baccalauréat en sociologie. Toutefois, nous avons évalué d'autres aspects méthodologiques, dont les nouvelles questions éthiques suscitées par le métier d'interface. Qui plus est, cette formation m'a permis de développer une distance critique afin d'être en mesure d'évaluer la pertinence et la qualité des sources de données disponibles. Donc, plusieurs activités de transfert et le rapport de recherche ont profité de ces connaissances épistémologiques et méthodologiques.

Action publique

En continuité avec les objectifs du programme, ce séminaire s'inscrit davantage vers une réflexion sur les acteurs, les enjeux, les processus et les mécanismes de décision dans les milieux d'action. D'une manière concrète, le cours nous confrontait aux paramètres de l'action publique. Les activités comme la création d'un résumé exécutif et d'une table de concertation m'ont permis de me situer du point de vue des acteurs de l'action publique. Selon moi, un agent d'interface doit absolument être en mesure de déchiffrer les impératifs propres aux acteurs sociaux organisés. Cette preuve d'altérité est un élément clé à la mobilisation des connaissances.

Mobilisation des connaissances I et II

Ce cours permet une compréhension globale d'un concept relativement récent dans le lexique des sciences humaines, soit celui de mobilisation des connaissances. Bien qu'aucun consensus définitif soit fourni pour ce concept, ce cours nous a permis de développer un regard critique envers l'état des questionnements en ce domaine. Quelle est la place de la recherche dans les débats contemporains relatifs à la mobilisation des connaissances? Quelles sont les modalités d'arrimage entre la recherche universitaire et les politiques publiques? Cette formation m'a permis de mieux distinguer le transfert de la mobilisation des connaissances. Le projet de stage a profité de cette distinction conceptuelle et des nombreux exemples présentés.

Lien social

Par la nature de son travail, un agent d'interface est ancré dans les mutations contemporaines du lien social, ainsi que sur les pratiques qui forgent les rapports sociaux, les appartenances et les identités. Dans cette perspective, le séminaire *Lien social* a favorisé l'échange sur plusieurs enjeux comme la famille, les migrations internationales, l'état civil et la citoyenneté. La participation active et la confection d'un dossier thématique nécessitaient des compétences propres à l'interface, soit l'approfondissement de concepts, l'esprit de synthèse et la transmission efficace des enjeux soulevés.

Initiation aux relations d'interface et Préparation du projet de stage/essai

Ces deux séminaires proposent une formation connexe qui convoite une pratique et un encadrement personnalisé selon les besoins et le projet de stage de l'étudiant. De toute évidence, ces cours ont contribué à la confection de ce stage, notamment par la formulation du journal de bord, du devis de recherche et de l'entente de stage. Qui plus est, ces cours présentent plusieurs compétences à adopter en situation d'interface, telles que les styles d'écriture appropriés, les étapes de la négociation et les différents types d'outils de communication opportuns.

Nouvelles régulations économiques et juridiques des sociétés contemporaines

Les repères théoriques sur la notion de régulation présentés dans ce cours m'ont permis de poursuivre la réflexion entreprise par ce projet de stage. La rédaction d'un essai portant sur la régulation sociale structurée par la logique des compétences m'a permis de survoler des problématiques sous-jacentes à l'appariement entre le système scolaire et le marché du travail. Bref, la participation aux discussions en classe et la rédaction de l'essai m'ont permis de développer une capacité à utiliser des cadres d'interprétation sociologiques et économiques concernant mes intérêts de recherche.

De manière générale, toutes les formations de ce programme démontrent une attention particulière à la question de l'interface. En ce sens, le stage apparaît comme l'expérimentation d'une formation axée sur les réalités professionnelles en milieu pratique et scientifique. En plus du recours à plusieurs formules innovantes, l'expérience de terrain s'est avérée extrêmement efficace afin d'assimiler la matière relatée en classe.

4.2 Démarche réflexive sur le projet du stage

En plus d'un aspect descriptif, ce rapport de stage aspire à offrir un volet interprétatif de cette expérience de stage. En ce sens, cette section présente un bilan critique des apprentissages thématiques, des contraintes et des retombées anticipées. Que ce soit de manières bénéfiques ou non, plusieurs facteurs ont contribué à la constitution de ce projet. Plusieurs « savoirs exportables » ont été retirés de cette démarche réflexive. Autrement dit, ce document excède de son application concrète et présente une introspection potentiellement bénéfique pour toutes les personnes intéressées au domaine de l'interface. Que pouvons-nous tirer de cette expérience de stage? Quels facteurs auraient davantage encouragés l'appropriation des résultats?

La participation des collaborateurs

La qualité des collaborations est essentielle en situation d'interface. D'une part, elle nécessite évidemment des accords formels comme une entente de stage, un devis de recherche et plusieurs autres engagements. Ces documents énoncent sans équivoque les objectifs et les attentes vis-à-vis le projet. Par contre, d'autres dispositifs doivent être mis au point afin d'assurer une participation active des collaborateurs. Ceux-ci peuvent prendre plusieurs formes :

- *Ententes signées* : De manière officieuse, le renouvellement des ententes en cours de route permet de mesurer l'engagement des intervenants. Il s'agit généralement de documents laconiques, allant d'une à deux pages, qui récapitulent la division du travail et les activités à venir. Ce rappel de l'engagement, et s'il y a lieu, des changements effectués, contribuera à consolider les collaborations pour les étapes suivantes du projet.
- *Échéanciers stricts* : Pourquoi ne pas revoir l'échéancier en cours de route? Parfois, les projets se renouvellent en fonction de facteurs inopinés. Dans ce cas, il est avantageux pour les différents collaborateurs de s'entendre sur un agenda à suivre. Même si le stage demeure inchangé par rapport à son entente initiale, il est profitable de rappeler l'échéancier et de faire preuve de souplesse si l'un des partenaires en ressent le besoin.
- *Échanges en copie conforme* : Il est avantageux que toutes les personnes concernées reçoivent par courriel les nouveautés et les avancements du projet. Malgré que certains intervenants craignent de saturer les collaborations par des informations futiles, cela peut empêcher le

sentiment d'exclusion envers certaines personnes. De plus, les communications ouvertes encouragent implicitement la crédibilité et le partage d'informations entre de nouveaux partenaires.

Les démarches qui contribuent à accroître l'engagement des membres d'un projet sont sans aucun doute une voie de réussite pour ce type de stage. Malgré que certains dispositifs peuvent paraître excessifs, il faut se remémorer que le monde de l'action publique se caractérise souvent par des emplois du temps surchargés. Il ne faut pas craindre de mettre de l'avant un projet. Par ailleurs, une démarche qui semble découler de la logique, ne l'est pas forcément pour l'autre. Bref, toutes les méthodes favorisant une plateforme de collaboration fondée sur un lieu d'échanges et d'apprentissages doivent être entretenues.

La nature du thème

La confrontation avec le milieu de la pratique a permis de réaliser l'influence de facteurs insoupçonnés. Au départ, le manque de recherches sur la problématique de la surdiplomation au Québec était envisagé comme une méconnaissance des enjeux socio-économiques qu'elle suscite. Toutefois, le refus systématique des appels illustre aussi la nature pernicieuse de cette problématique. Bien que ce ne soit pas l'objectif de ce projet de stage, certains individus associent cette situation comme une critique envers le système d'éducation actuel. Bref, certains thèmes de recherche sont davantage susceptibles de remuer les valeurs des acteurs et des institutions concernées. Dans ce cas, le transfert des connaissances doit être ajusté en fonction de l'implication suscitée par les enjeux de la problématique. Est-ce que les institutions qui collaborent au projet sont au courant des répercussions sociales et politiques? À quel point les collaborateurs désirent être associés au projet? Dans certains cas, l'attention et le respect accordé à la confidentialité et à la propriété intellectuelle devront être rectifiés.

Les pistes d'amélioration

Cette démarche réflexive s'est poursuivie avec les pistes d'amélioration envisageables. Si le projet était à refaire, quels changements favoriseraient le transfert des connaissances auprès des milieux concernés par le phénomène de la surdiplomation au Québec? Le projet aurait peut-être bénéficié d'activités de transfert différentes. De plus, une fiche d'appréciation aurait permis d'évaluer plus efficacement la qualité des interventions.

Bien que le rapport de recherche et les activités de transfert aient répondu à plusieurs de nos attentes communes, d'autres options novatrices auraient été envisageables. En effet, la création de fiches synthèses, d'un documentaire, d'un blogue, d'une journée d'informations, d'un colloque, aurait probablement correspondu à plusieurs de nos objectifs. Par contre, tel qu'indiqué au chapitre 2, les sources d'informations disponibles et la reconnaissance octroyée à l'expertise scientifique nous ont amené à privilégier le rapport de recherche comme activité de stage. En outre, le budget et le temps alloué à ce projet de stage nous astreignait à avoir recours à des appuis visuels et humains très modestes.

Tout comme le propose le *Guide pratique* du Centre jeunesse Québec (CJQ) en 2001, à la suite d'une activité de transfert, il est profitable de prévoir une période pour susciter un questionnement chez les participants, à propos de ce qu'ils comptent faire avec les nouvelles connaissances diffusées. Le CJQ propose de structurer cette expérience d'échange en trois volets : « le SAVOIR (ce que les participants

savent maintenant), le VOULOIR (ce que les participants veulent faire avec ces nouvelles connaissances) et le POUVOIR (ce que les participants peuvent réalistement faire avec ces connaissances dans le contexte de la pratique). » (CJQ, 2001 : 16). Cette évaluation structurée, sous forme de fiche d'appréciation, aurait permis de mesurer tangiblement l'impact de l'atelier de discussion.

Les retombées anticipées

De manière générale, nous pouvons qualifier ce projet de stage d'une réussite, puisque plusieurs autres réalisations s'inspireront de cette collaboration. Les retombées anticipées sont divisées en deux catégories, soient les *retombées directes* et les *retombées collatérales* :

- *Retombées directes* : Pour l'ensemble du projet, nous pouvons prétendre que ce projet de stage s'inscrit dans le courant de pensée de la mobilisation des connaissances et de l'intelligence collective, puisque Madame France Bernier de la CSQ espère la réalisation de quelques activités de transfert sur le phénomène de la surdiplomation. Autrement dit, cette institution s'est appropriée suffisamment les résultats du rapport de recherche pour possiblement poursuivre cette initiative dans l'élaboration de trois principales réalisations :
 - a) La revue *Nouvelles* : Une publication est prévue dans le principal outil de diffusion de cette organisation. La revue *Nouvelles* est publiée depuis plus de vingt-cinq ans avec un tirage de 86 000 copies. C'est principalement le *Service des communications* qui est en charge de réaliser cet outil. Selon cet organisme : « *Nouvelles CSQ* présente un contenu très varié. Il offre notamment de l'information sur les dossiers prioritaires en éducation, en santé et en services sociaux qui rejoignent les membres dans leurs préoccupations sociales ou professionnelles. Il traite aussi des réalités quotidiennes et professionnelles des différentes catégories de membres de la Centrale, tout en abordant une foule d'autres sujets. » (CSQ, 2011). Bref, son contenu permet de rejoindre autant les membres de la CSQ que les non-initiés aux problématiques syndicales.
 - b) Le site Internet : Les chercheurs de la CSQ et des partenaires publient plusieurs recherches destinées à un public restreint, intéressé à examiner à fond des problématiques particulières telles que la déconfessionnalisation du système scolaire, les bons d'éducation et le choc démographique. Cette section du site Internet de la CSQ se nomme « *Notes de recherche* ». Nous espérons que le rapport de recherche sera accessible vis-à-vis cette plateforme.
 - c) Réseau d'action professionnelle : Cette institution a accès à un réseau vaste qui s'intéresse aussi à plusieurs types de problématique. Il est envisageable que plusieurs collaborateurs à ce réseau participent à un atelier de discussion autour du phénomène de la surdiplomation au Québec. Nous espérons que le rapport de recherche soit un outil suscitant la discussion et la réflexion.
- *Retombées collatérales* : D'autres retombées sont concevables, malgré qu'elles soient moins tangibles et qu'elles découlent indirectement de ce projet. En effet, plusieurs institutions ont manifesté un intérêt envers le rapport de recherche. Il est possible que cet outil, ainsi que les autres réalisations, contribuent à de nouvelles recherches, notamment auprès du MELS et de l'ISQ. Nous espérons que nos activités de transfert permettront de répondre à leurs besoins.

4.3 Réflexion analytique sur la mobilisation des connaissances

En dernier lieu, cette section aborde les conditions nécessaires et la pertinence du métier d'interface dans une société du savoir. Les défis générés par la mobilisation des connaissances sont nombreux, tels que le maintien de nouvelles formes de partenariats, la rencontre de cultures décisionnelles et les impératifs des sources de financement. À un tel point que l'on peut se demander si ce processus ne relève pas plutôt de l'utopie, étant donné que la majorité des organismes producteurs de savoir ne pourront réunir l'ensemble des facteurs fondamentaux. En ce sens, cette section propose une réflexion concernant les facteurs de réussite à la mobilisation des connaissances dans une société du savoir.

Le rôle de la recherche dans la société du savoir

Malgré qu'aucune unanimité ne soit formulée au sujet de la société du savoir, il demeure que l'entrée dans une économie du savoir se juxtapose inévitablement à la valorisation de l'investissement intellectuel. L'économie du savoir se caractérise principalement par une nouvelle société où la production et la diffusion des connaissances se propagent sous la forme d'une boucle de rétroaction cumulative entre l'innovation et ses utilisations pratiques. Dès lors, elle fait rupture avec la société industrielle, étant donné qu'une nouvelle force de production domine désormais la société : les formes immatérielles de capital alimenté par les compétences et les connaissances des gens (Betcherman, 1997 ; Castells, 1998 ; Stehr, 2002 ; Touraine, 1992). « Il résulte également de cette évolution que le savoir scientifique, entendu comme force productive immédiate, devient une ressource sociale ayant des fonctions comparables à celles du travail dans le processus de production. » (Stehr, 2000 : 164). Bref, l'investissement intellectuel et la recherche apparaissent désormais comme une composante clé au développement socio-économique des sociétés post-industrielles.

De manière générale, notre compréhension des enjeux politiques et sociaux s'est largement diversifiée et améliorée au cours des dernières décennies. Le monopole de la recherche en sciences sociales n'est désormais plus attribuable aux centres de recherche universitaires. Les organisations communautaires, les organismes privés et les institutions gouvernementales se sont aussi lancés dans la course à l'expertise scientifique. Plus qu'une force productive immédiate, la recherche permet notamment d'améliorer leur participation aux enjeux et aux exigences du processus politique. Les organisations de toute sorte ont compris la reconnaissance octroyée à l'expertise scientifique, et décident de s'outiller de données probantes pour accroître leur crédibilité dans l'arène publique. D'une manière quantifiable, les auteurs constatent une croissance importante des budgets destinés à la recherche. « Le développement d'une expertise entraîne systématiquement un déplacement de ressources vers les activités de recherche et d'analyse. » (Laforest et Orsini, 2003 : 140). Bref, la production de la recherche en sciences sociales est plus importante que jamais. Et contrairement à ce que certains auteurs prévoyaient à l'époque, le développement de la société du savoir ne s'est pas conjugué avec l'évincement des incertitudes. Le développement des sciences et des technologies a engendré toujours plus d'incertitudes et le sentiment que ce que l'on ignore est plus important que ce que l'on sait (Callon et al, 2001 : 37). En fin de compte, au cours des prochaines années, nous ne devrions pas assister à une saturation des besoins en recherche, mais plutôt le contraire.

Et la circulation du savoir?

L'augmentation et l'importance accordée à l'expertise scientifique est difficilement discutable. Cependant, la circulation et l'utilisation de ce savoir sont moins documentées. Est-ce que le milieu de l'action publique s'intéresse à la recherche élaborée en dehors de leur organisation? Et les chercheurs universitaires ont-ils intérêt à poursuivre des démarches de dissémination? Les données demeurent relativement ambiguës à ce sujet.

L'enquête pancanadienne¹⁵ menée par Réjean Landry du Groupe de recherche sur les interventions gouvernementales indique que 48 % des chercheurs en sciences sociales transmettent toujours ou habituellement des résultats de leurs travaux à des utilisateurs hors du milieu universitaire. L'enquête montre aussi que 54 % des gestionnaires et professionnels des administrations publiques canadiennes utilisent la recherche comme source de savoir dans le cadre de leurs activités professionnelles (Landry, 2000 : 11). En conséquence, il apparaît que la moitié des chercheurs tentent de diffuser leurs résultats de recherches et qu'une proportion à peine plus élevée dans le milieu de l'action publique les consulte. Dans cette même recherche, on démontre que les chercheurs s'investissant dans des mécanismes de liens (rencontre informelles, séminaires, ateliers de travail avec des utilisateurs, publications) ont des recherches plus utilisées hors du milieu académique (Landry, 2000 : 12).

Bien que ces résultats ne soient pas surprenants, il demeure néanmoins que le recours à une recherche est amplifié par des efforts d'interface entre les résultats obtenus et l'action publique. Ce type d'observation a favorisé l'émergence d'un nouveau courant de pensée qui se questionne sur le rôle de la mobilisation des connaissances. Plusieurs organisations (CRSH, CST, GRIS, INSPQ, OCDE) se positionnent en faveur d'un mouvement permanent et efficient entre le monde de la recherche et les milieux de pratique.

La mobilisation des connaissances est-elle réaliste?

Selon ma définition de la mobilisation des connaissances¹⁶, cette pratique est un défi de taille et nécessite un enchaînement extraordinaire de circonstances. Cette approche de la recherche sollicite un réseau d'acteurs provenant de milieux diversifiés, des recherches fournissant une information claire et facilement récupérable, des temps de mise en œuvre limités et sans compter l'investissement budgétaire qu'elle nécessite. Les conditions de la mobilisation des connaissances relèvent donc d'une conjonction d'éléments laborieux et difficiles à assembler. Par ailleurs, comme le mentionne Louise Plouffe (2000), les milieux de la recherche et de l'action publique réfèrent souvent à des schèmes de références et des impératifs difficilement réconciliables.

« Si les analystes de la politique se plaignent de l'absence de données prêtes à utiliser lorsqu'un dossier politique arrive sur leur bureau, les chercheurs déplorent les délais misérables que leur impose le milieu chargé de l'élaboration des politiques pour présenter des faits, et l'apparente confiance accordée par le personnel de ce milieu aux données « prêtes à consommer ». Les groupes spécialisés en matière de recherche ont fait remarquer que l'insuffisance du programme de financement gouvernemental à l'égard de la recherche et le manque de cohérence au sein des politiques de financement nuisent à l'élaboration à long terme d'une base de connaissances pouvant servir à la recherche. » (Plouffe, 2000 : 136)

¹⁵ L'étude est réalisée à partir de deux enquêtes pancanadiennes en 1998. La première enquête a été réalisée auprès de 1229 professeurs de 55 universités canadiennes dans les disciplines suivantes : anthropologie, économie, service social, science politique, sociologie et relations industrielles. La seconde enquête a été réalisée auprès de 809 professionnels et gestionnaires des dix administrations provinciales et de l'administration fédérale canadienne (Landry, 2000 : 11).

¹⁶ Définition de mobilisation des connaissances : Une structure médiatrice qui développe conjointement de nouveaux outils de connaissance, incluant inévitablement des mécanismes d'appropriation (voir section 3.1).

Cependant, la mobilisation des connaissances m'apparaît toujours comme un processus réalisable, et surtout, bénéfique. Autant les chercheurs que les acteurs du milieu de la pratique ont avantage à soutenir un échange continu. Cette interaction bidirectionnelle représente un foyer d'innovation sociale. Comme plusieurs auteurs l'indiquent (Castells, 1998 ; Lévy, 2003 ; Plouffe, 2000), la mobilisation des connaissances favorise l'intelligence collective dans un monde hétérogène, où la communauté peut ultimement bénéficier d'autant de savoirs tacites et théoriques. Dans le but de réduire la distance qui s'instaure parfois entre le monde de l'action et celui de la recherche, un lien d'interface permanent est favorable à la mobilisation des connaissances.

Le développement d'une nouvelle fonction : les agents d'interface

Les raisonnements et les impératifs qui différencient parfois le monde de l'action et de la recherche conduisent plusieurs groupes de recherche à réévaluer les besoins en matière de « traduction ». À titre d'exemple, on observe un foisonnement de néologismes dans la littérature spécialisée sur la mobilisation des connaissances, comme « médiateurs institutionnels », « intermédiaires », « courtiers de connaissances » et « agents d'interface ». Ces appellations réfèrent à un besoin commun, soit de créer une courroie de transfert entre les acteurs impliqués dans l'univers de la recherche et ceux qui s'occupent des politiques publiques. « Pour être efficace, ces mécanismes doivent faciliter les échanges interactifs entre les décideurs et les chercheurs et faciliter l'ouverture des milieux d'action aux limites et aux potentialités de l'avancement des connaissances dans un domaine particulier. » (GRIS, 2006 : 29).

Ces agents d'interface devront s'insérer dans un processus extrêmement dynamique et variable. En ce sens, ce nouveau métier requiert des compétences particulières fondées sur l'adaptabilité de la personne à différents environnements. De plus, l'interface nécessite un travail réflexif, soit de développer une capacité à juger les actions à travers leurs conséquences. Bref, on assiste à l'émergence d'un métier fondé sur des valeurs d'autonomie, de responsabilités, et qui misera sur la capacité à comprendre des enjeux différents (Toupin, 1999 : 46). À l'aide de cette interface, le processus de mobilisation des connaissances devient beaucoup plus accessible.

Le rôle des critères d'évaluation

Sous sa forme actuelle, les formulaires de demandes de subvention et les critères de promotion des professeurs ne reconnaissent qu'en partie les activités de dissémination et d'échange avec les acteurs du milieu de la pratique. En effet, les impératifs de la compétitivité économique, la redéfinition du rôle de l'État et les compressions budgétaires affectent les institutions universitaires. « Ces dernières ont connu, par exemple, une diminution constante du financement public depuis plusieurs années, faisant ainsi une place plus importante, relativement, au financement privé [...], c'est aujourd'hui plus de 20% de la recherche universitaire qui est financée par l'entreprise. » (Godin et Trépanier, 2000 : 11). Bien que cette situation socio-économique ne transforme pas complètement le monde de la recherche, ce réinvestissement vient identifier implicitement les domaines prioritaires des réinvestissements et les conditions imposées aux universités pour en bénéficier (Lesemann, 2003 : 19).

« On voit donc à l'évidence que ces financements considérables visent explicitement à amener les établissements universitaires et leur corps professoral à s'ouvrir à d'autres établissements analogues, mais aussi à des organismes du milieu, à coordonner leurs efforts scientifiques, à travailler en équipe et de manière intégrée, à se fixer des objectifs à atteindre, à rechercher des financements croisés avec le secteur privé pour le développement de leurs projets et à définir ces projets en fonction de domaines prioritaires et de thèmes convergents définis par les instances fédérales. »

(Lesemann, 2003 : 21)

Cependant, les organismes subventionnaires sont de plus en plus nombreux à innover en termes de mobilisation des connaissances (CRSH, CRSNG, FQRSC, IRSC). Les investissements fédéraux en recherche innovent et forcent les universités à développer des mécanismes de concertation.

Selon moi, la consolidation du métier d'interface et de la mobilisation des connaissances dépend nettement de la reconnaissance octroyée aux activités de dissémination des résultats de recherche. Le travail de mobilisation des connaissances requiert trop d'investissements pour qu'il soit réaliste que les acteurs du monde de la recherche et de l'action publique y participent vivement, sans qu'il n'y ait des incitatifs tangibles. À titre de solution, les organismes subventionnaires devraient considérer et récompenser davantage les chercheurs qui favorisent ce foyer d'innovation sociale qu'est la mobilisation des connaissances.

* * *

La formation à la PRAP et le projet de stage m'ont permis d'approfondir les tenants et aboutissants d'un métier en développement, celui de l'interface entre le milieu de l'action publique et de la recherche. En continuité avec les objectifs du programme de maîtrise, j'ai réalisé que l'univers de la recherche actuelle profiterait d'une multidisciplinarité, de structures de rapprochements et d'un système de rétribution qui encourage réellement la diffusion non traditionnelle (Plouffe, 2000 : 137). La mobilisation des connaissances est un processus complexe et laborieux. Les acteurs qui se lancent dans cette démarche doivent prendre conscience de l'investissement qu'elle nécessite. Toutefois, j'estime que l'intervention d'agents d'interface rend le processus abordable. Il est aussi possible d'imaginer qu'avec le temps, les milieux de la recherche et de l'action publique développeront des mécanismes de liens et que des incitatifs plus élaborés reconnaîtront ces interventions. En fin de compte, la mobilisation des connaissances devrait devenir de moins en moins laborieuse, et elle permettra sans doute à des nouveaux groupes en émergence d'entrer et de se mouvoir dans l'espace public.

CONCLUSION

À titre récapitulatif, la première partie s'est appliquée à décrire les différents éléments qui ont permis la création de ce stage. Le contexte théorique du phénomène de la surdiplomation au Québec et les objectifs découlant de la collaboration avec la CSQ ont été présentés. Le second chapitre exposait les éléments qui ont conduit à privilégier un rapport de recherche comme activité de stage et les principaux résultats obtenus. La troisième partie, quant à elle, présentait les grandes réalisations de ce projet de stage. Les définitions des concepts opérationnels ont permis de mieux comprendre les objectifs convoités par l'atelier de discussion, le site Internet, les publications et le recours aux médias. Finalement, le quatrième chapitre proposait une réflexion quant à mon cheminement à la PRAP combiné à l'expérience de terrain de ce projet de stage. En plus d'exposer les acquis scolaires et les pistes d'amélioration, ce chapitre se conclut par une réflexion générale sur les conditions nécessaires au métier d'interface dans une société du savoir.

Les activités de transfert et le rapport de recherche découlant de ce projet de stage ont principalement conduit à deux grandes réalisations, soit une sensibilisation autour du phénomène de la surdiplomation au Québec, et une réflexion critique quant au rôle de la mobilisation des connaissances.

D'une part, le projet de stage à la CSQ a proposé un regard actuel sur l'appariement entre le système scolaire et le marché de l'emploi. En adéquation avec d'autres enquêtes, nous avons observé que la surdiplomation concerne davantage les femmes, le groupe d'âge de 25 à 39 ans, les diplômés du postsecondaire, les moins expérimentés, les non-permanents, les travailleurs des « industries primaires », des « services aux entreprises et services relatifs aux bâtiments » et du « transport et entreposage » et les non-membres d'un syndicat. Étant donné que les effets de la surdiplomation touchent un nombre croissant de travailleurs, il nous a semblé légitime de s'interroger sur l'efficacité socio-économique de la poursuite d'une politique d'expansion des effectifs scolaires.

D'autre part, ce document a présenté les activités de transfert concrètement, et selon un regard réflexif sur cette expérience d'interface. Les personnes intéressées au domaine de l'interface trouveront probablement des informations bénéfiques pour une future expérience de mobilisation des connaissances. D'ailleurs, les compétences mobilisées lors de ce stage m'ont permis de réaliser l'ampleur des conditions nécessaires pour favoriser le processus de la mobilisation des connaissances.

Pour conclure, il convient de mettre l'accent sur une conviction professionnelle qui a permis de générer toute l'énergie que demande l'effort du transfert des connaissances et de la production d'un rapport de recherche. Cette certitude s'appuie sur le fait que la valeur d'un savoir ne repose pas exclusivement sur l'utilité qu'il représente pour un individu ou une institution, mais plutôt sur l'aptitude des acteurs à l'utiliser et à l'exploiter à leur avantage (Stehr, 2000 : 165). En d'autres mots, je crois que les avancements scientifiques actuels sont susceptibles de conduire à un nouveau monde commun ouvert à l'exploration et aux nouveaux apprentissages. Tout comme l'évoquent Luc Boltanski et Laurent Thévenot dans leur ouvrage *De la justification* (1991), l'enjeu actuel « [...] n'est pas seulement de s'exprimer ou d'échanger, ou encore de passer des compromis ; il n'est pas seulement de réagir, mais de construire. ».

ANNEXE 1 : LA LETTRE D'INVITATION

PRÉSENTATION SUR LE PHÉNOMÈNE DE LA SURDIPLOMATION AU QUÉBEC

Date : Le 8 novembre 2010 à 13h30

Lieu : Ministère de l'emploi et de la solidarité sociale
425, rue Saint-Amable
Québec (Qc), G1R 4Z1
4^e étage
Local 4.327

Durée : 30 à 45 minutes

Madame, Monsieur,

À l'occasion des activités de transfert des connaissances vers le milieu de l'action publique, qui ont lieu dans le cadre d'un stage de recherche du programme de maîtrise en [Pratique de recherche et action publique](#) de [l'Institut national de recherche scientifique](#) (INRS), il me fait plaisir de vous inviter à assister à une présentation portant sur le phénomène de la surdiplomation au Québec.

Plusieurs résultats de recherche obtenus à [l'Observatoire jeunes et société](#) (OJS) seront exposés dans le but de sensibiliser les acteurs de l'action publique à cette problématique de plus en plus préoccupante qui touche une proportion importante des étudiants Québécois. Ces résultats s'inscrivent dans mon essai de maîtrise, réalisé sous la supervision de [Mircea Vultur](#), professeur-chercheur au Centre [Urbanisation culture et société](#) de l'INRS et responsable de l'axe « Travail et insertion professionnelle » de l'OJS et avec la collaboration de France Bernier de la [Centrale des syndicats du Québec](#).

J'anticipe le plaisir de vous rencontrer le 8 novembre 2010 et de partager avec vous les résultats de mes recherches. Pour toute question relative à votre présence à cette activité, merci de prendre contact avec moi par e-mail (bruno_hubert@ucs.inrs.ca) ou par téléphone (418-687-6409).

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Bruno Hubert

Étudiant à la maîtrise en pratique de recherche et action publique
Institut national de recherche scientifique à Québec
Centre Urbanisation, culture et société
bruno_hubert@ucs.inrs.ca



Description sommaire de la présentation

Plusieurs recherches socio-économiques observent que les universitaires, en comparaison aux diplômés du cégep et du secondaire, ont des perspectives d'emplois favorables (participation au marché du travail plus élevé, salaires avantageux, risque de chômage plus faible, etc.). Il demeure néanmoins que le marché du travail intègre de moins en moins efficacement les titulaires d'un diplôme universitaire.

À partir de cette observation, cette présentation se propose d'analyser en détail les caractéristiques communes des diplômés qui détiennent un niveau de formation qui dépasse celui requis pour l'emploi occupé.

1) Les causes et les effets de la surdiplomation

Ainsi, cette recherche présente les *causes* (augmentation du nombre de diplômés, niveau et nature des nouvelles compétences exigées par les employeurs, décalage entre la progression des diplômés et des postes qualifiés, attrait pour un domaine d'études, etc.) et les *effets* (dépréciation des diplômes, insertion plus difficile, conditions de travail, etc.) de la surdiplomation, autant d'un point de vue macroéconomique que microsociologique.

2) Facteurs ayant un impact significatif

Les données présentées ont été obtenues à partir de l'« approche objective de l'analyse du poste de travail » qui compare le *niveau de qualification actuel* (mesuré par le plus haut niveau de scolarité obtenu) et le *niveau de qualification requis* (déterminé à partir de la *Classification nationale des professions* réalisée par Statistique Canada).

À partir de cette méthode, nous avons observé des différences significatives entre les travailleurs surdiplômés et le reste de la population, au niveau : du sexe, de l'âge, du niveau d'éducation, du nombre de mois d'expérience, de la situation syndicale, du lien avec l'emploi (permanent, temporaire, occasionnel), du type d'employeurs, du secteur privé ou public et de la taille de l'entreprise. De plus, ces données sont analysées de manière longitudinale, soit de 2000 à 2008. Par ailleurs, nous espérons très bientôt enrichir ces résultats à partir de données disponibles au CDR de la CIQSS-Ulaval.

De plus, ces données quantitatives seront approfondies ou confrontées à des enquêtes qualitatives provenant de l'Observatoire jeunes et société (OJS) et de l'Enquête nationale des diplômés (END) effectuée par Statistique Canada.

3) Discussion

À partir de ces résultats et de la littérature scientifique, la présentation souhaite aborder brièvement des questions, tel que le rôle du système scolaire, le défi de la transmission des connaissances, le discours sur la pénurie de main-d'œuvre qualifiée, la reconnaissance des diplômés étrangers et les « solutions » envisageables.

ANNEXE 2 : LA PRÉSENTATION POWERPOINT



Le phénomène de la surdiplomation au Québec

Par Bruno Hubert

avec la collaboration de France Bernier

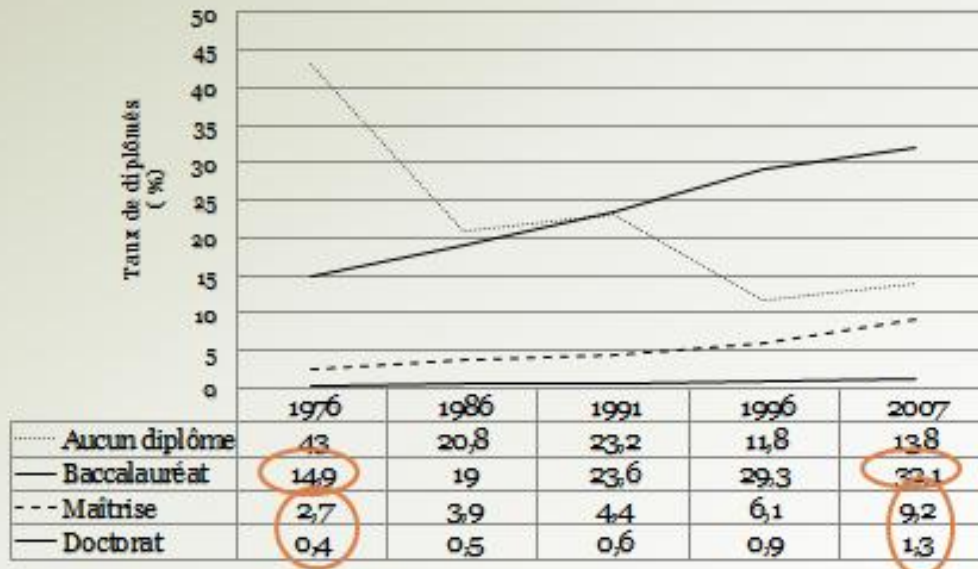


Plan de la présentation

1. L'économie du savoir
2. Le phénomène de la surdiplomation
3. Les causes et les effets de la surdiplomation
4. Situation et évolution de la surdiplomation
5. Le discours de la pénurie de main-d'œuvre qualifiée
6. Conclusion/Questions/Discussion

1. L'économie du savoir

Répartition de la population, selon le diplôme obtenu, Québec, 1976-2007



Source : MEQ, *Indicateurs de l'éducation*, 2009.
Traitement : Institut de la Statistique du Québec

2. Le phénomène de la surdiplomation

Définition :

Les individus que l'on définit comme étant surdiplômés présentent comme caractéristique commune de détenir un niveau de formation qui dépasse celui requis pour l'emploi occupé.



2. Le phénomène de la surdiplomation

Approche objective de l'analyse du poste de travail

La classification nationale des professions (CNP)

30 000
appellations
d'emplois

520 profils de
groupes
professionnels

Quatre
catégories de
poste

Exemple :

Directrice du département
des sciences de l'alimentation

Professeure
d'université

Professionnel

2. Le phénomène de la surdiplomation

Approche objective de l'analyse du poste de travail

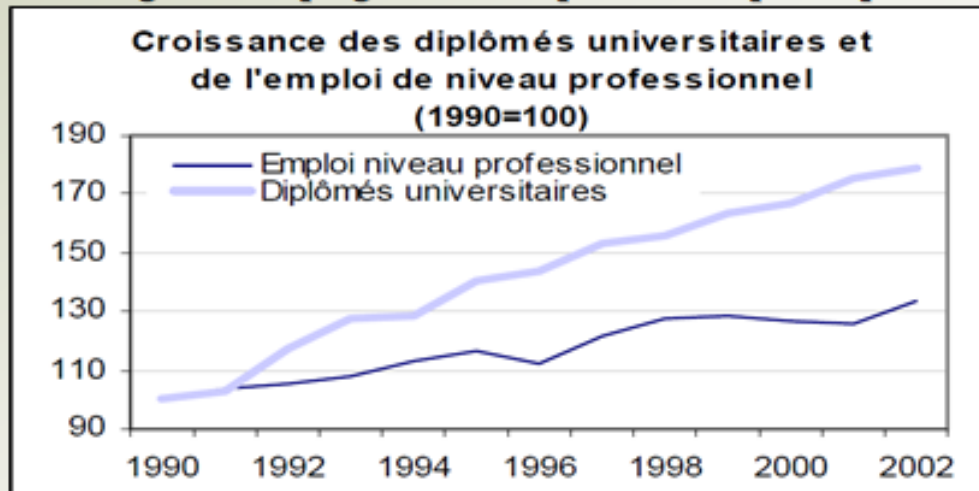
	Professionnel (Formation universitaire)	Technique (Formation collégiale et DEP)	Intermédiaire (Formation secondaire)	Élémentaire (Formation en cours d'emploi)
Sans diplômes d'études secondaires	Sous-diplômé	Sous-diplômé	Qualifié	Qualifié
Diplômes d'études secondaires	Sous-diplômé	Qualifié	Qualifié	Qualifié
Études postsecondaires partielles	Qualifié	Qualifié	Qualifié	Surdiplômé
Études postsecondaires complètes	Qualifié	Qualifié	Surdiplômé	Surdiplômé
Diplôme universitaire	Qualifié	Surdiplômé	Surdiplômé	Surdiplômé

Source et traitement: Institut de la statistique du Québec

3. Les causes de la surdiplomation

Une augmentation du nombre de diplômés

Décalage entre la progression de diplômés et de postes qualifiés



Source : Statistique Canada, Enquête sur la population active.
Traitement : CETECH.

3. Les causes de la surdiplomation

Augmentation du niveau des compétences

- Une restructuration du marché du travail principalement influencée par le ralentissement économique, la mondialisation et l'évolution technologique.

Nature des nouvelles compétences sollicitées

- Les employeurs s'assurent de la validité du candidat par l'addition des qualifications académiques, de l'expérience et des critères personnels.

Choix personnel

- Acquérir de l'expérience.

Attrait pour un domaine d'études

- Effet d'appel se poursuit en raison du retard de la perception.

3. Les effets de la surdiplomation

Dépréciation des diplômes

- Constitue une forme de sous-utilisation de la main-d'œuvre et réduit la confiance des différents acteurs envers le système de certification scolaire.

Un « chômage déguisé »

- Les universitaires ne sont pas au chômage, mais surdiplômé...

Une insertion professionnelle plus difficile

- Un allongement inutile de la formation par rapport à son entrée au marché de l'emploi peut devenir « désocialisant » et « déséducatif ».

3. Les effets de la surdiplomation

Les conditions de travail

- Les salaires
- La satisfaction au travail

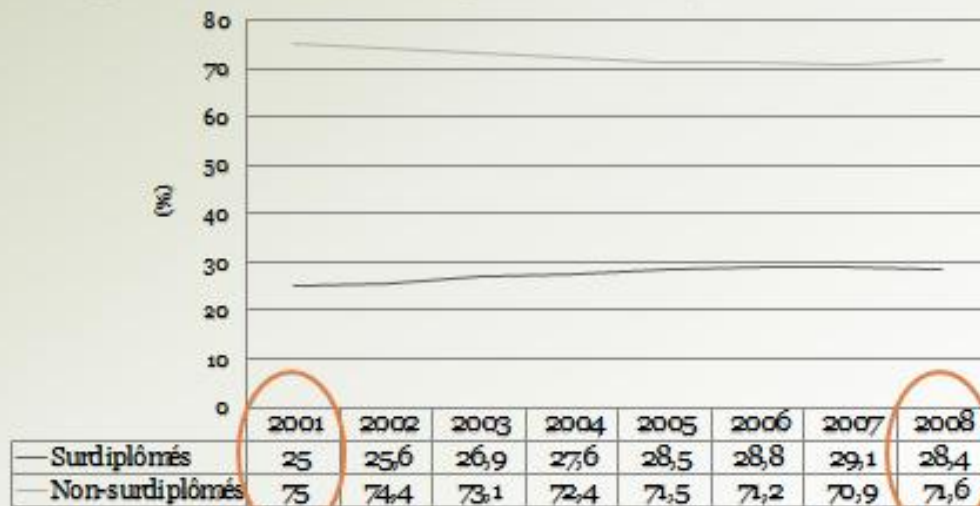
Les résultats obtenus auprès de l'Enquête nationale des diplômés indiquent que les travailleurs surqualifiés canadiens sont plus nombreux à :

- être insatisfait de l'ensemble des aspects de l'emploi ;
- désirer changer de domaines d'études, si c'était envisageable ;
- accepter de déménager afin d'améliorer leurs perspectives d'emploi ;
- chercher un emploi auprès d'un employeur différent.

4. Situation et évolution de la surdiplomation

Le phénomène de la surdiplomation en général

Répartition des individus surdiplômés ou non, Québec, 2001-2008

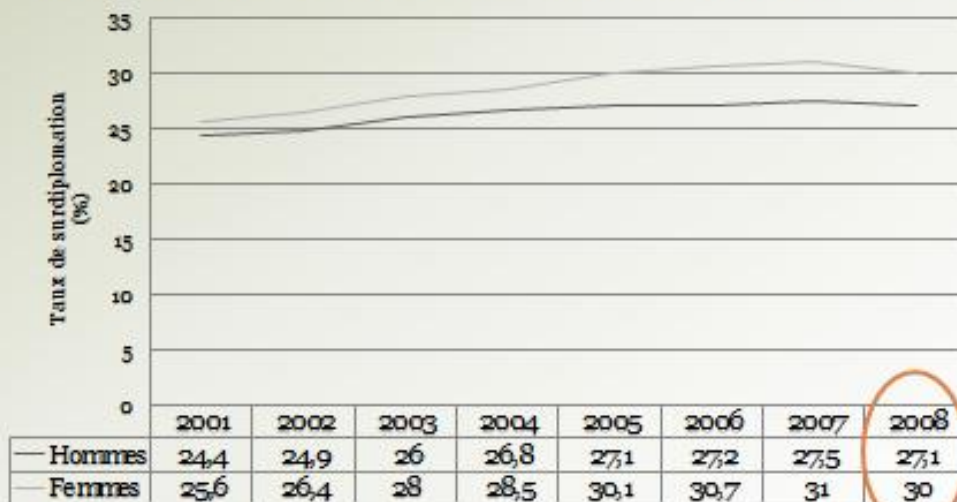


Source : Statistiques Canada, Enquête sur la population active

4. Situation et évolution de la surdiplomation

Selon le sexe

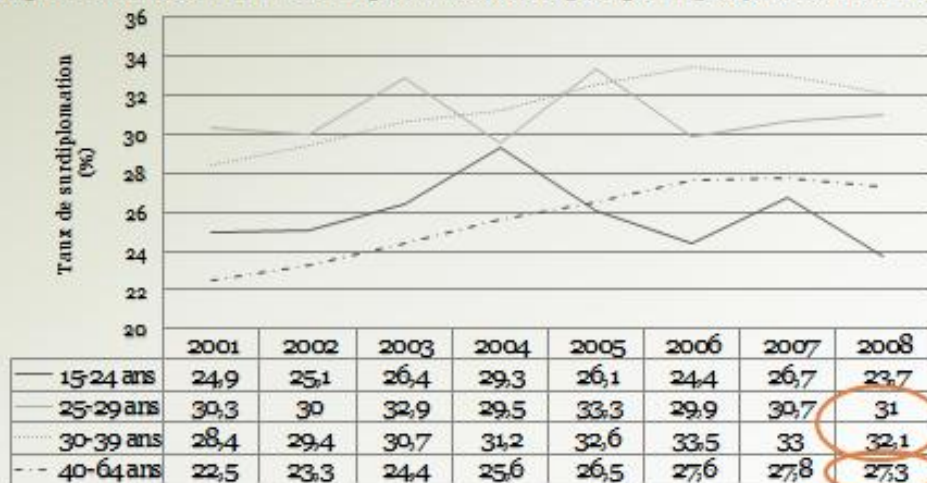
Répartition des individus surdiplômés, selon le sexe, Québec, 2001-2008



Source : Statistiques Canada, Enquête sur la population active

4. Situation et évolution de la surdiplomation Selon l'âge

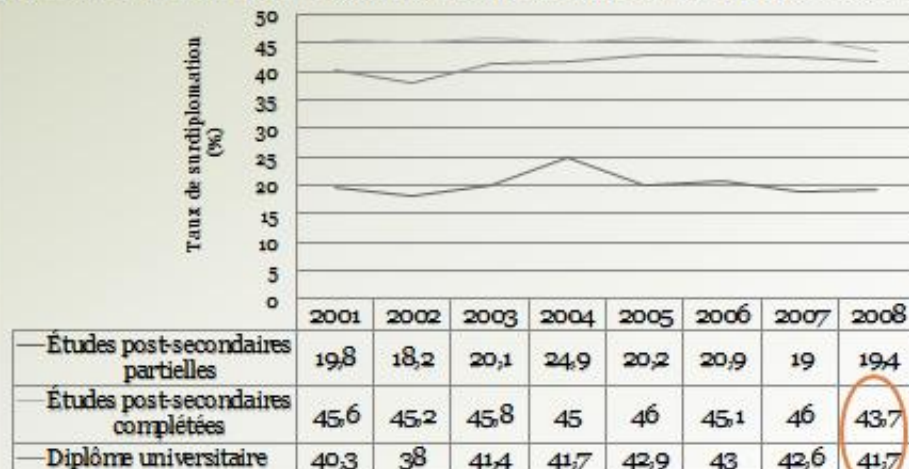
Répartition des individus surdiplômés, selon le groupe d'âge, Québec, 2001-2008



Source : Statistiques Canada, *Enquête sur la population active*.

4. Situation et évolution de la surdiplomation Selon le niveau d'éducation

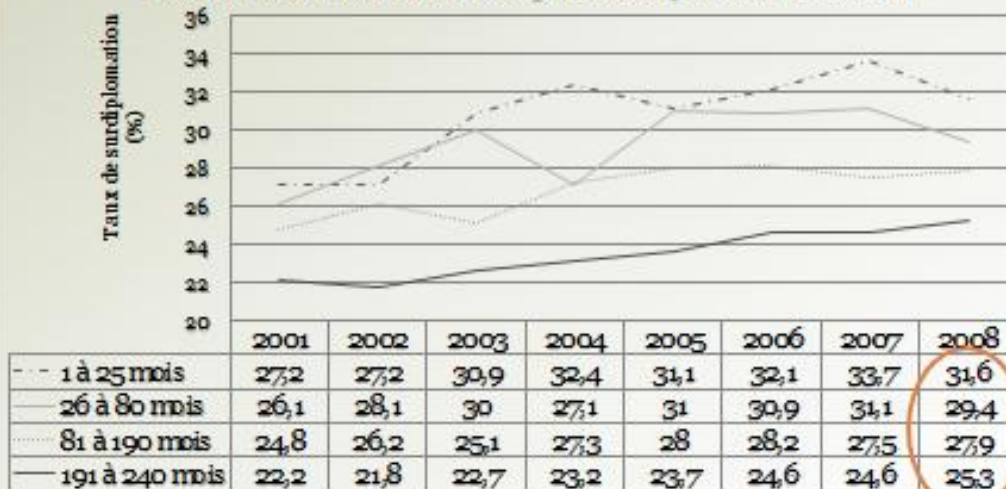
Répartition des individus surdiplômés, selon le niveau d'éducation, Québec, 2001-2008



Source : Statistiques Canada, *Enquête sur la population active*.

4. Situation et évolution de la surdiplomation Selon l'expérience

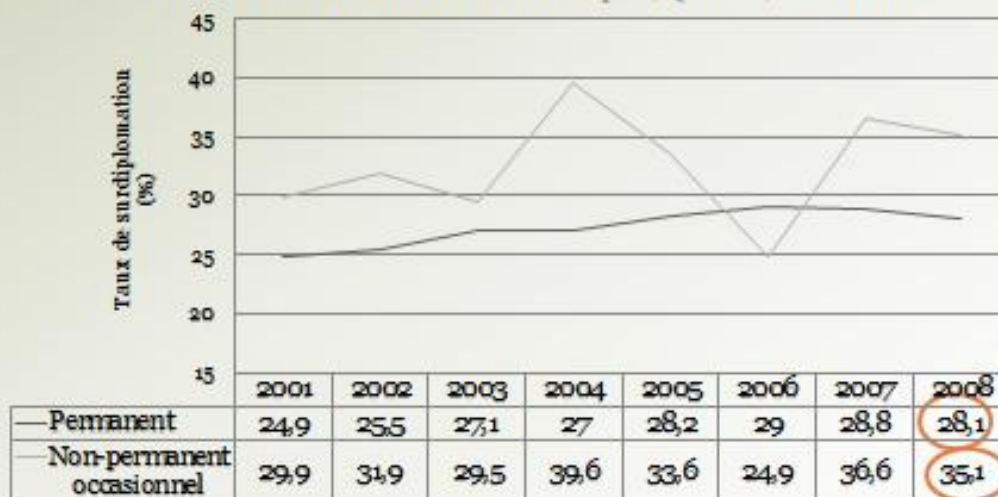
Répartition des individus surdiplômés,
selon le nombre de mois d'expérience, Québec, 2001-2008



Source : Statistiques Canada, Enquête sur la population active.

4. Situation et évolution de la surdiplomation Selon le lien d'emploi

Répartition des individus surdiplômés,
selon le lien du travailleur avec l'emploi, Québec, 2001-2008



Source : Statistiques Canada, Enquête sur la population active.

4. Situation et évolution de la surdiplomation

Selon le secteur d'activité économique

Taux de surdiplomation, selon le secteur d'activité économique, Québec, 1997 et 2007

Secteurs d'activités	1997	2007	+/-
Industries primaires	27,1	39,2	+ 12,1
Services aux entreprises et services relatifs aux bâtiments	34,6	38,4	+ 3,8
Transport et entreposage	28,4	37,9	+ 9,5
Administrations publiques	30,0	37,8	+ 7,8
Commerce de détail	32,3	34,5	+ 2,2
Autres services	28,2	32,7	+ 4,5
Commerce de gros	21,0	31,6	+ 10,6
Finance, assurances, immobilier et location	23,3	31,2	+ 7,9
Hébergement et services de restauration	26,6	31,2	+ 4,6
Fabrication	20,5	28,5	+ 8,0
Industrie des services	23,1	27,6	+ 4,5
Industrie des biens	19,9	26,0	+ 6,1
Information, culture et loisirs	22,1	24,1	+ 2,2
Soins de santé et assistance sociale	16,5	21,4	+ 4,9
Services publics	17,0	20,0	+ 3,0
Services professionnels, scientifiques et techniques	10,1	13,6	+ 3,5
Construction	11,1	12,3	+ 1,4
Services d'enseignement	11,9	10,6	- 1,3

Source : Statistiques Canada, Enquête sur la population active. Traitement : Institut de la statistique du Québec.

5. La pénurie de main-d'œuvre qualifiée

Nuancer le discours sur la pénurie de main-d'œuvre qualifiée

- Pénurie et surdiplomation : deux phénomènes paradoxaux?
- Considéré comme une offre latente par plusieurs spécialistes

Cependant, quelques observations viennent nuancer ces prédictions...

- Prévoir une période de réadaptation dans certains secteurs, puisque les compétences acquises sur les bancs d'école ont tendance à s'effriter lorsqu'elles ne sont pas entretenues et ajustées aux réalités du marché de l'emploi.
- Et, la transmission des connaissances?

6. Conclusion

- a) La situation s'accroît dans tous les secteurs d'activité
- b) Le diplôme semble trop équivoque pour qu'il soit rationnel de miser exclusivement sur les compétences académiques de son détenteur

Le Québec a avantage à poursuivre les initiatives entamées et à raffiner les évaluations sur les besoins de main-d'œuvre qualifiée afin de se situer par rapport à l'expérience des autres pays industrialisés.

- › Observations du CPRN en 2003.

6. Questions/Discussion

La surdiplomation auprès des immigrants

- › Une recherche menée par Statistique Canada révèle que les nouveaux immigrants sont deux fois plus susceptibles, non seulement de se retrouver dans un emploi pour lequel ils sont trop qualifiés, mais de rester à 100 % du temps dans cette situation.

Pistes de recherche à l'OJS

- › Selon les aptitudes linguistiques
- › Selon l'origine institutionnelle du diplôme
- › Selon le nombre de personnes du ménage
- › ... des propositions?

BIBLIOGRAPHIE

- Aimonetti, J. 2006. « Comment ne pas endormir son auditoire en 30 secondes. La communication orale avec diaporama ». Bruxelles, De Boeck et Larcier.
- Beudelot, C. et F. Leclercq. 2004. « Les effets de l'éducation ». Rapport à l'intention du Piref, École Normale Supérieure, Laboratoire de Sciences Sociales, p.272.
- Beudoin, S. et C. Laquerre. 2001. *Guide pratique pour structurer le transfert des connaissances*, Centre jeunesse de Québec - Institut universitaire: Direction du développement de la pratique professionnelle, p.67.
- Betcherman, G., K. McMullen et K. Davidman. 1998. « La formation et la nouvelle économie. Un rapport de synthèse ». *Réseaux Canadiens de recherche en politiques publiques*, p.117.
- Boisvert, Y., F. Lesemann et D. Saint-Pierre (éd.). 2001. « Participer à l'évolution des sciences sociales : un défi pour les partenaires de la recherche ». Sainte-Foy, Éditions de l'IQRC, p.130.
- Bourdon, J. 2006. « Que valent vraiment les diplômes universitaires sur le marché du travail? ». *Le mensuel de l'Université*, Institut de recherche en sociologie et économie de l'éducation, No 7, juillet.
- Bourdon, S. et M. Vultur. 2007. « Les jeunes et le travail ». Les Éditions de l'IQRC/Presses de l'Université Laval, coll. *Regards sur la jeunesse du monde*, série Analyses et essais, p.308.
- Castells, M. 1998. « La société en réseaux. L'ère de l'information vol.1 ». Paris, Fayard, p.613.
- CAPRES, Consortium d'animation sur la persévérance et la réussite en enseignement supérieur. 2011. En ligne : <http://www.uguebec.ca/capres/>. Consultation le 14 février 2011.
- CEM, Centre d'études sur les médias, En ligne : <http://www.cem.ulaval.ca/pdf/pressequotidienne.pdf>. Consultation le 14 février 2011.
- CETECH, Centre d'étude sur l'emploi et la technologie. 2007. *Marché du travail et emploi hautement qualifié au Québec*, Automne, p.88.
- CJQ, Centre jeunesse du Québec. 2001. *Guide pratique pour structurer le transfert des connaissances*, Direction du développement de la pratique professionnelle, Institut universitaire, Juin, p.67.
- CSQ, Centrale des syndicats du Québec. 2011. En ligne : <http://www.csq.qc.net/>. Consultation le 7 février 2011.
- CST, Conseil de la science et de la technologie. 2009. *Innovation ouverte. Enjeux et défis pour le Québec*, « Rapport de conjoncture », p. 136.
- Duru-Bellat, M. 2006. « L'inflation scolaire. Les désillusions de la méritocratie ». Paris : Seuil.
- Duru-Bellat, M. 2009. « La question du déclassement (mesure faits, interprétation) ». *Notes & Documents*, OSC/CNS - Observatoire sociologique du changement, Janvier.

- Gagnon, S. 2008. « La surqualification : Qui la vit? Où s'observe-t-elle? ». *Institut de la statistique du Québec*, Septembre, Vol. 9, no 3, p. 1-12.
- Gauthier, B. (dir.). 2006. « Recherche sociale : de la problématique à la collecte des données ». 4^e éd. Sainte-Foy : Presses de l'Université du Québec, p. 619.
- Girard, A. 2008. *Les effets psychologiques de la surqualification professionnelle*, « Essai de maîtrise », Sciences de l'éducation, Université Laval.
- GRIS, Groupe de recherche interdisciplinaire en santé. 2006. *L'utilisation des connaissances scientifiques : au cœur des relations de coopération entre les acteurs*, Secteur santé publique, Faculté de médecine, Université de Montréal, Août.
- INSPQ, Institut national de santé publique du Québec. 2009. *Animer un processus de transfert des connaissances. Bilan des connaissances et outil d'animation*. Direction de la recherche, formation et développement, Gouvernement du Québec, Octobre.
- ISQ, Institut de la Statistique du Québec. 2008. « Annuaire québécois des statistiques du travail – Portrait des principaux indicateurs du marché du travail 1999-2007 ». *Travail et Rémunération*, Québec, vol. 4, no 1, Juin.
- Laforest, R. et M. Orsini. 2003. « Savoir, pouvoir et pragmatisme : l'expertise au service de l'action sociale ». *Lien social et Politiques*, RIAC, vol. 50, no 2, p. 135-145.
- Lamarre, F. 2010. *Le sentiment de surqualification chez les diplômés*, « Maîtrise en sociologie », Université de Montréal.
- Landry, R. 2000. *L'utilisation de la recherche issue des sciences sociales*, Groupe de recherche sur les interventions gouvernementales, Département de sciences politiques, Université Laval, Allocution préparée pour l'Académie des lettres et des sciences humaines, Société Royale du Canada, 25 février.
- Laroche, G. 2001. « La main-d'œuvre surqualifiée : une question qui mérite considération ». *Bulletin d'information du centre d'étude sur l'emploi et la technologie*, vol. 3, no 1, Mai.
- Laroche, G. 2003. « Changement démographique et travailleurs hautement qualifiés ». *Bulletin d'information du centre d'étude sur l'emploi et la technologie*, Printemps.
- Lemistre, P. 2007. « Diplômes et emplois occupés par les jeunes : une correspondance à revoir? ». CEREQ, 19 février.
- Lesemann, F. 2002. « Le bénévolat : de la production « domestique » de services à la production de « citoyenneté » ». *Nouvelles pratiques sociales*, vol. 15, no 2, p. 25-41.
- Lesemann, F. et C. Goyette. 2003. « Les travailleurs dans l'économie du savoir ». *Études soumises au Conseil de la Science et de la Technologie*, Montréal, INRS-Urbanisation, Culture et Société, août, p. 52.
- Lévy, P. 2003. « Le jeu de l'intelligence collective ». *Sociétés*, 79, p. 105-122.

- Lévy, P. 2007. « Société du savoir et développement humain. Dans Le Canada et la société des savoirs : le Canada et les Amériques ». sous la dir. de P. Imbert. Ottawa : Chaire de recherche de l'Université d'Ottawa, « Canada: enjeux sociaux et culturels dans une société du savoir », p. 81-113.
- Li, C., G. Gervais et A. Duval. 2006. « La dynamique de la surqualification : les universitaires sous-utilisés au Canada ». *Statistique Canada*, 39, p. 1-18.
- MEQ. 2007 à 2009. *Indicateurs de l'éducation et Relance à l'université*, Québec.
- Meyer, B. 2007. « Les pratiques de communication. De l'enseignement supérieur à la vie professionnelle ». 2^e édition, Armand Colin, Coursus, p. 240.
- Montmarquette, C. et L. Thomas. 2003. « Surqualification et sous-qualification des travailleurs sur le marché du travail : le cas du Québec et de l'Ontario en 1991 et 1996 ». *Cirano*, Août.
- OCDE, Organisation de coopération et de développement économique. 2008. *Regards sur l'éducation. Les indicateurs de l'OCDE*.
- OJS, Observatoire jeunes et société. 2011. En ligne : <http://www.obsjeunes.qc.ca/>. Consultation le 23 janvier 2011.
- Plouffe, L. 2000. « Tisser des liens entre les politiques et la recherche ». *Revue canadienne de recherche sur les politiques*, vol. 1, Printemps.
- Riddell, C. 2006. « The Impact of Education on Economic and Social Outcomes : An Overview of Recent Advances in Economics ». Department of Economic, University of British Columbia, p. 40.
- Rubb, S. 2002. « Overeducation: a short or long run phenomenon for individuals? ». *Department of Economics*, Août.
- Stehr, N. 2000. « Le savoir en tant que pouvoir d'action ». *Sociology et societies*, vol. 32, no 1, p. 14.
- Stehr, N. 2002. « Knowledge and economic conduct. The social foundations of the modern economy ». Toronto, University of Toronto press.
- Tomasini, M. et E. Nauze-Fichet. 2002. « Diplôme et insertion sur le marché du travail : approches socioprofessionnelle et salariale du déclassement ». *Économie et statistique*, no 354.
- Touraine, A. 1992. « Critique de la modernité ». Paris, Fayard.
- Vultur, M. 2006. « Le diplôme et le marché du travail. La dynamique de l'éducation et le déclassement au Québec ». *Recherches sociographiques*, Vol. XLVII, n° 1, p. 41-68.
- Vultur, M. 2008. « La suréducation : quelques brefs éclairages ». *Association canadienne d'éducation*, no 48, 4, p. 12-15.
- Vultur, M. 2010. « Pratiques d'entreprise et insertion professionnelle des jeunes », dans *La jeunesse n'est plus ce qu'elle était*, sous la dir. de J. Hamel, C. Pugeault-Cichelli, O. Galland et V. Cicchelli, « Le sens social », Presses universitaires de Rennes, p.165-176.

